

éco 121

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS DES HAUTS-DE-FRANCE

FÉVRIER 2025

#147

www.eco121.fr

D 28899 -147 - F: 7,50 €



API RESTAURATION

SAUTE LE CAP
DU MILLIARD D'EUROS P.26

LE PORT DE DUNKERQUE

A EU LE VENT
EN POUPE EN 2024 P.18

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La situation économique
du pays se tend.
Poussée des défaillances
d'entreprises comme
du chômage, trésoreries
en tension, investissement
en recul et un climat
d'incertitude majeur.
Dans ce contexte, comment
se porte notre
économie régionale ?
Tour d'horizon.

P.12

CUMULONIMBUS
À L'HORIZON

→ **AVOSDIM** ENTAME SA MUE INDUSTRIELLE P.31 → **NIGAY** VA FABRIQUER SON CAMEL À SAINT-QUENTIN P.27



**Plus votre projet est vertueux,
plus notre taux est bas.**

PRÊT  IMPACT

Pour les Entreprises et les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire.
Un taux bonifié selon l'impact social ou environnemental de votre entreprise.

CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



Communication à caractère publicitaire.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.512-65 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance
Capital social de 1 000 000 000 euros - Siège social 612 rue de la Chaude Rivière 59600 Lille - Siret 000 692 1003 Lille Métropole

Jusqu'au cou... et comment s'en sortir*



Photo ©GregLeduc

L'explorateur polaire Paul-Emile Victor s'était fendu d'un opuscule ainsi baptisé, en 1979. Lui évoquait la situation de la planète, avec beaucoup de clairvoyance. Son titre, sans point d'interrogation, laissait ouverte la piste des solutions. Le nom de cet ouvrage frappe aujourd'hui quant à son acuité... au regard de l'état du bateau France. Ce magazine n'est pas le lieu du débat politique. Mais on voit combien *la politis*, au sens des affaires de la cité, entraîne des conséquences économiques majeures. Les décisions improbables du parlement européen sur l'interdiction radicale du moteur thermique dans un calendrier impossible s'avèrent dévastatrices pour notre industrie automobile. L'inflation normative de l'Europe et les surréglementations françaises génèrent des surcoûts invraisemblables qui transforment toujours plus les modèles économiques en quadrature du cercle. Les acteurs du monde du bâtiment peuvent savamment en parler. La frénésie dépensière de gouvernements successifs au mieux désinvoltes, au pire irresponsables, a placé le pays dans une funeste spirale.

ÉCURIES D'AUGIAS

Jusqu'au cou, avec plus de 3 340 milliards de dettes, avec un minimum de 340 milliards d'émissions d'emprunts d'Etat annoncées en 2025, nous y sommes sans l'ombre d'un doute. Comment en sortir, l'honnêteté nous invite sinon au pessimisme, du moins à la plus grande perplexité. Car les blocages

se multiplient à tous les étages, politique, institutionnel, économique, au moment même où le système français emphysémateux nécessiterait un nettoyage en profondeur, telles les écuries d'Augias. Le 5e des 12 travaux d'Hercule consista à évacuer 30 ans de fumier accumulé dans ce royaume pourtant béni des dieux et d'une immense opulence. Il en couvrait même toutes les prairies et en empêchait le labour. Dans la mythologie grecque, Hercule dévia le cours de deux fleuves pour y parvenir en un jour. Une décennie suffira peut-être à la France. A condition de commencer sans attendre une minute et sans avoir la main qui tremble face à une urgence dont, seule bonne nouvelle, on semble enfin prendre conscience.

**Jusqu'au cou... et comment s'en sortir*, Paul-Emile Victor, 1979, édition Fernand Nathan.

sommaire

TENDANCES 4-11

- Crime Science Technology réorganise son capital

GRAND ANGLE 12-16

- Conjoncture économique : cumulonimbus à l'horizon
- L'immobilier en pleine tempête

TERRITOIRES 18-36

- Antoine Motte : « *Nous avons les machines et le savoir faire pour aider à reconstruire Mayotte !* »
- Lesaffre redonne vie à l'ancienne friche Usinor de Denain
- Api Restauration saute le cap du milliard d'euros
- Nigay va fabriquer son caramel dans un second site picard

ENTREPRENDRE 38-41

- Lilaea veut faire décoller ses stations de surveillances de l'eau
- Biblioondemand aide les bibliothèques à gamifier leurs étagères numériques

DÉTENTE 46-48

- Jazz multi-facettes au Touquet
- Franck Dion au Tripostal

À PROPOS D'ECO121

Notre magazine est édité par la société Ecopresse. Celle-ci est détenue par trois collègues d'actionnaires représentatifs de l'économie des Hauts-de-France. Le principal pool, de 56%, est constitué de 35 chefs d'entreprises. Le deuxième collègue, financier, rassemble Finorpa, Nord Création et la Caisse d'Épargne Hauts de France qui contrôlent 33% des parts. Le dernier bloc est détenu par la Voix du Nord (11%) au titre du collège professionnel. L'indépendance éditoriale du journal est garantie par une charte signée par la totalité des actionnaires. Multicanal, Eco121 est également présent sur le web (www.eco121.fr) où il diffuse un flux régulier d'actus, sur LinkedIn et sur twitter (@eco121).

WWW.ECO121.FR



est édité par Ecopresse, SAS au capital de 162 K€ Siret 528 819 485 00038 Siège social : Ecopresse - Parc Riveo 300 rue de Lille - 59520 Marquette-lez-Lille Tél. : 03 55 33 21 05 / www.eco121.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Olivier Verley
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Olivier Ducuing
RÉDACTEUR EN CHEF
Yann Suty

JOURNALISTE
Julie Kiavué

DIRECTEUR ARTISTIQUE
Grégory Leduc

PUBLICITÉ
Rossel Conseil Médias
Tél. : 03 20 78 42 34
contact@rosselconseilmedias.fr

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Nora Belfan
Tél. : 03 55 33 21 05

IMPRIMEUR
Imprimerie Jean-Bernard
Groupe Techniphoto
ZAC de Ravennes les Francs
Rue d'Amsterdam
59910 Bondues

ISSN : 2109-3792

DÉPÔT LÉgal : à parution

DERNIER KILOMÈTRE

Le CMDU, Centre Multimodal de Distribution Urbaine, qui devait être le laboratoire de la logistique du dernier kilomètre à Lille, a fermé ses portes, l'exploitant ayant été liquidé. Ports de Lille, qui accueillait le site, réfléchit à la reconversion du bâtiment de 2 500 m² vers des fonctions plus classiques de stockage.



+15%

c'est la fréquentation du château de Compiègne en 2024, soit 117 000 visiteurs. L'établissement confirme ainsi une tendance nette sur plusieurs années, en progression de 39% depuis 2018. Le château a notamment profité de trois expositions l'an dernier dont une consacrée à Prosper Mérimée. A noter que les jardins du château connaissent une fréquentation encore plus intense, soit 266 800 personnes.

Votre Top 5

LES ACTUS LES PLUS LUES SUR NOTRE SITE ECO121.FR

- 1 **Baudelet s'invite au capital de Furniture For Good**
- 2 **Gaëlle Velay, nouvelle directrice opérationnelle de Vilogia**
- 3 **Tribunal de commerce de Lille : passage de témoin sur fond d'inquiétude**
- 4 **Tour de France et Dakar : coup double pour les billards Toulet**
- 5 **Delpharm Lille reprend une dose de France 2030**

PREMIER LBO POUR NORTEC

Le groupe Nortec réalise son premier LBO. Benoît Petit et Rémi Allion, les directeurs généraux, Isabelle Delannoy, la directrice administrative et financière, renforcent leur position au capital, tandis qu'Innovafonds prend une participation minoritaire. Certains associés historiques sortent. En parallèle, le bureau d'études techniques pluridisciplinaire dans le bâtiment (74 collaborateurs, 12 M€ de CA) lève une dette senior de 10 M€.

LE GRAND 8 POUR LE FE2T AVEC IAGONA

FE2T accompagne le groupe de solutions digitales Iagona basé à Saint-Cloud (40 M€ de CA, 125 salariés) dans son rapprochement avec Oxhoo, le spécialiste de la conception de terminaux de points de vente (20 M€ de CA, 30 salariés). Avec Iagona, le fonds d'entrepreneurs créé en 2021 compte désormais 8 entreprises dans son portefeuille : Poclair, Proferm, Clicar, Grain de Malice, Coquelle, Chauffamat, et les Boulangeries Sophie Lebreuilly.



FERMETURE ÉCONOMIQUE

Mesure radicale au Familistère de Guise. Pour préserver ses emplois, menacés par la baisse des subventions du Département de l'Aisne, le musée a fermé ses portes en janvier et les maintiendra closes les lundis de février, mars, octobre et novembre. 40 personnes travaillent au sein de la structure dédiée à l'utopie sociale de Jean-Baptiste André Godin. Le Familistère est financé par le Département de l'Aisne (90%) et par la Ville de Guise (10%). Un budget que la collectivité ne peut plus supporter. En 2024, l'énergie seule a représenté une charge de 270 K€.



S.E.R.V.e : nous vous conseillons et construisons vos infrastructures de recharge pour que vous réussissiez votre transition vers la mobilité électrique.

« Entreprises : rouler en véhicules électriques nécessite les bonnes infrastructures pour leur recharge »

QUESTIONS À **MAXIME TOULEMONDE**, CO-FONDATEUR DE S.E.R.V.®



Pourquoi avez-vous créé S.E.R.V.® ?

S.E.R.V.® a été créée par 3 personnes du Nord. Moi-même, qui suis en relation avec les foncières, Nicolas qui est sur la partie développement et Hocine, directeur technique. Nous portons ce projet parce que nous croyons en la mobilité électrique pour une partie du parc de véhicules des entreprises et que cela représente une révolution incroyable : il faut quand même réaliser qu'une simple prise de courant peut désormais servir de station-service ! La ressource électrique en France est

gigantesque et nous avons enfin les moyens de migrer d'une énergie fossile à une énergie beaucoup plus verte. Ensuite parce qu'aborder le sujet de la mobilité électrique est très complexe pour un profane !

Quels véhicules choisir ? Quelle autonomie retenir ? Quelle borne ? Quelle infrastructure ? Quelle gestion, une fois le parc installé ? La borne de recharge n'est que la partie émergée de l'Infrastructure pour la Recharge des Véhicules Électriques (I.R.V.E).

Quel est le métier de S.E.R.V.® ?

S.E.R.V.® intervient à 360°. Nous vous conseillons dès le choix même des véhicules pour qu'ils répondent aux attentes de l'usage, nous étudions et construisons les infrastructures nécessaires à la recharge (énergie et matériel électrique), étudions ensemble la meilleure solution pour la gestion des bornes. Aborder ces trois champs ensemble, c'est être certain de ne créer ni surcoût, ni déceptif. Nous sommes les seuls à aborder le problème de cette manière car

nous sommes nous-mêmes impliqués dans cette transition que nous voulons réussir.

Quels sont les atouts de S.E.R.V.® ?

Nous apportons des solutions design aux vrais besoins. Il ne faut surtout pas sous-calibrer ni surcalibrer l'investissement. Nous sommes dans l'exécution opérationnelle et nous avons une vraie maîtrise des coûts.

Quelles sont les perspectives pour les entreprises qui s'équipent ?

Souvent les entreprises allant vers la mobilité électrique sont dans la démarche du photovoltaïque avec la volonté de consommer moins cher et plus vert. Rouler électrique est rentable sur le moyen à long terme et permettra de rouler vert, ce qui réduira considérablement leur empreinte carbone. S.E.R.V.® a d'ailleurs un partenariat fort avec Green For Companies, un acteur du photovoltaïque qui nous sollicite en amont de ses constructions pour économiser des coûts.

S.E.R.V.® :
contact@serveenergie.com

LE
TOPLA R5 E-TECH ÉLUE
VOITURE DE L'ANNÉE

Coup double pour Renault Ampère-Douai. Après avoir engrangé l'an dernier le titre de voiture de l'année avec le Scenic E-Tech, l'usine phare du groupe au losange est à nouveau à l'honneur cette année avec sa nouvelle Renault 5 E-Tech, élue voiture de l'année 2025. Renault Ampère joue gros avec le lancement de ce modèle de citadine électrique voulu plus accessible, qui remplace à son catalogue la Zoé qui n'est plus produite depuis mars 2024.



“A QUOI BON CONCEVOIR
DES LOGEMENTS PARFAITS
SI PERSONNE NE PEUT SE
PERMETTRE DE LES ACHETER?”

Pascal Boulanger,

président national de la Fédération des promoteurs immobiliers, dans une interview au magazine du Medef Influx.

LE
FLOPL'AVAD S'ÉCROULE
SOUS LE POIDS DES DETTES

L'Association Valenciennaise d'Aide à Domicile (Avad) a été placée en redressement judiciaire le 7 janvier dernier. Elle a six mois pour trouver une solution afin d'apurer ses dettes. Les difficultés financières ont commencé en 2021, lorsque le gouvernement a décidé d'augmenter les salaires du secteur de l'aide à domicile. Conséquence, la masse salariale s'envole de 17%, soit 1,4 M€ sur un chiffre d'affaires de 9M€. En 2022, la dette de l'association présidée par Jean-Marie Copin grimpe à

1,2 M€. Pour réduire ses dépenses, elle vend son bâti, supprime des échelons hiérarchiques ou tente de diversifier son offre, en particulier avec un service de téléalarme. Las, le déficit a persisté et l'association a été contrainte de se déclarer en cessation de paiement. Cette situation intervient sur fond d'un conflit social très dur survenu l'année dernière avec les syndicats. Créée en 1982, l'Avad compte 300 salariés et 1 300 personnes bénéficient de ses services.



“POUR
NOUS, IL EST
COMPARABLE À LA VILLA
CAVROIS !”

Le commentaire surréaliste de

Jean-Yves Méreau,

président de l'Association Renaissance du Lille Ancien, à propos de l'actuel Palais de Justice avenue du peuple belge, en quête d'une nouvelle affectation, alors que la mise en route du nouveau Palais (150 M€), déjà trop petit par rapport aux besoins, est reportée à 2026.



“ON NE PEUT PAS INDÉFINIMENT
DEMANDER AUX INDUSTRIELS DE PRODUIRE
DANS DES CONDITIONS IMPOSSIBLES”

Mathieu Jehl,

directeur général d'ArcelorMittal France, dans La Voix du Nord (22 janvier), alors que le sidérurgiste a recours au chômage partiel à Dunkerque.



“ON NE DOIT RIEN ATTENDRE DES
POLITIQUES, QUI NOUS FREINENT
AUJOURD'HUI”

Yann Orpin,

président du Medef Lille Métropole, lors de la cérémonie des vœux des forces économiques, le 9 janvier.

“ON NE PEUT PAS AVOIR DE GRAND PAYS SANS GRANDES
UNIVERSITÉS. PARTOUT DANS LE MONDE
ON L'A COMPRIS... SAUF EN FRANCE”

Régis Bordet,

président de l'Université de Lille, qui réclame l'abandon d'une ponction nationale de 8 M€ sur son budget 2025 (La Voix du Nord du 10 janvier).



“ON A BESOIN DE S'ENTRAIDER, D'ÊTRE
DANS L'ACTION ET D'ÊTRE EN LIEN LES
UNS AVEC LES AUTRES POUR AVANCER.”

Ludovic Plouvier,

président du Club E6, lors de la cérémonie des vœux des forces économiques.

7 FÉVRIER : Comité Grand Lille,
à la Cité des Echanges, 8h

13 FÉVRIER : Matinale de la
transmission de la CCI Oise
Hauts-de-France, à la CAF
de l'Oise, 9h - 12h

26 FÉVRIER : Cité du
management « Rester
calme au coeur de la
tempête », master class de
Stéphane Nau, à la Cité des
Echanges, 14h

26 FÉVRIER : Soirée Lauréats du
Réseau Entreprendre Nord,
Lille Grand Palais, 17h

26 FÉVRIER AU 2 MARS : Viva
Fabrica!, à Lille
et Dunkerque

27 FÉVRIER : Flandres Business
Club avec Patrick Martin, à
la Cité des Echanges

CASINO BARRIÈRE DE LILLE

Arnaud Loret est le nouveau directeur général du Casino Barrière de Lille et du Touquet. Il succède à Laurent Balmier.



Il a déjà connu une expérience au sein du groupe, dont il était employé de jeu avant de prendre des fonctions de management. Il quitte Barrière en 2002 pour le groupe JOA Casinos où il est nommé directeur des machines à sous d'un établissement dans les Pyrénées-Orientales. Par la suite il est Dg des casinos JOA au Tréport (Normandie), puis d'Uriage-les-Bains (Isère). Retour au sein du groupe Barrière en 2017 pour prendre la direction générale du casino de Blotzheim (Alsace), avant d'occuper les mêmes fonction au Casino Théâtre de Bordeaux (2019) pendant 5 ans.

PROMERAC

Samia Buisine-Lecomte est nommée directrice générale de l'entreprise familiale Promerac,



spécialiste du revêtement peinture de pièces métalliques. L'ingénieur des Mines de Paris a jusqu'ici évolué dans le public. D'abord comme chargée de mission politiques à la DREAL (2009), puis comme conseillère en charge des restructurations industrielles en 2012 auprès du ministre de l'Economie de l'époque Arnaud Montebourg. En 2017, elle devient secrétaire générale du comité stratégique régional de la filière ferroviaire Hauts-de-France puis Dg des services de la Communauté de communes de Flandre Intérieure en 2020. Depuis 2022, elle était Dg adjointe de l'IRT Railenium.

VILOGIA

Gaëlle Velay est la nouvelle directrice opérationnelle



chargée du territoire de la MEL chez Vilogia, soit plus de 45 000 logements. Titulaire d'un DESS en Urbanisme et Gestion des Villes, Gaëlle Velay évolue depuis près de 20 ans dans le secteur du logement social. En 2006, elle intègre la foncière Icade comme responsable du département accession sociale à la propriété. Puis en 2010 l'établissement public financier de la Caisse

des dépôts où elle occupe successivement les postes de directrice régionale Champagne-Ardenne, directrice régionale Languedoc-Roussillon et enfin directrice régionale Hauts-de-France de 2015 à 2019. Elle devient alors directrice du développement d'Icade Santé, avant de rejoindre Vilogia en 2020 en tant que directrice du territoire Ile-de-France.

SQUARE HABITAT NORD DE FRANCE

Romain Stin prend la



succession de Jean Butoille, démissionnaire, à la direction générale de Square Habitat Nord de France, l'activité agence immobilière du groupe Crédit Agricole. Romain Stin a démarré chez HSBC comme responsable adjoint des relations internationales (2017). Il rejoint Groupe Crédit Agricole trois ans plus tard comme inspecteur à l'inspection générale, puis devient chef de mission (2023).

URH HAUTS-DE-FRANCE

Jean-Pierre Choël, 58 ans, est élu président pour trois ans de l'URH Hauts-de-France et succède à Jean-Louis Cottigny. Depuis 2008, il était Dg des sociétés Promocil à



Maubeuge et L'Avesnoise à Fourmies. En 2020, suite à l'adoption de la Loi ELAN, il a participé à la création du groupe Mon Abri dans le Nord et les Ardennes avec les sociétés Logis Métropole, Habitat du Nord et Espace Habitat. Ce diplômé en finance de Panthéon-Assas est également secrétaire général de la Fédération Nationale des Entreprises Sociales pour l'Habitat. Représentant près de 600 000 logements en région, l'URH Hauts-de-France est la plus importante de France après l'Ile-de-France.

CAMPUS CYBER

Adrien Fatibene est le



directeur des opérations du Campus Cyber Hauts-de-France Lille Métropole par intérim depuis le 1er février. Il succède à Florence Puybareau qui a pris la direction générale du Clusif, l'association pour la sécurité

numérique des entreprises et des administrations. Diplômé de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, de l'ESA et de Stanford University, Adrien Fatibene a passé quatre ans chez Nord France Innovation Développement, entre 2010 et 2015, avant de rejoindre Euratechnologies. En 2017, il devient gestionnaire d'investissement d'amorçage chez Finorpa en 2019 où il travaille sur le private equity dans l'IT, puis il rejoint le Campus Cyber en septembre 2023 comme responsable du développement.

HAPPYWOOL

Constance de Polignac prend la



direction générale de HappyWool.com et PPyarns & Co (ex-Phildar). Elle succède à Éric Vandendriessche, arrivé à la fin de la mission qui lui avait été confiée par les actionnaires fin 2020. Cette EM Lyon a débuté en 1997 comme manager au sein du Club des Créateurs de Beauté de L'Oréal. Elle devient par la suite gestionnaire du programme de fidélisation du groupe Unilever, puis rejoint Sephora en 2006 dont elle sera la responsable marketing quatre ans plus tard. En 2012, elle est nommée responsable digital de Camaïeu et responsable marketing du groupe en 2014. Des fonctions qu'elle occupe ensuite au sein du groupe Galeries Lafayette (2016) et B&B Hotels (2021).

UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE

Eric Bricout est le nouveau DGS de l'Université Polytechnique Hauts-de-France. DGSA depuis



janvier 2024, il succède à Philippe Dulion qui a fait valoir ses droits à la retraite. Titulaire d'une maîtrise de sciences techniques comptables et financières de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (2001), il commence sa carrière comme responsable financier à l'IUT de Valenciennes, puis contrôleur de gestion de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, avant d'intégrer la cellule d'aide au pilotage de l'établissement en 2016. Il en devient le directeur en 2021.

FCE

Le réseau des Femmes Chefs d'Entreprises annonce deux nominations.



Souaad Chatem est réélue présidente de la délégation FCE Hainaut-Cambrésis. Également élue au sein de la CCI Grand Hainaut, elle est la gérante de l'enseigne la Mîe Câlîne. De son côté, **Emmanuelle Ollivier** est élue présidente de la délégation FCE Grand Lille. La dirigeante de l'agence Manala succède à Murielle Lapage.

MEDEF SOMME

Nicolas Blangy est le nouveau patron du Medef Somme. Il était le seul candidat pour succéder à Stephan de Butler d'Ormond. Cet ESC Amiens 1998, a débuté sa carrière dans le marketing



produit chez SigmaKalon avant de rejoindre en 2000 l'entreprise familiale, le groupe PRM. De 2003 à 2011, il est directeur de PRM Associés. En 2009, après l'acquisition de Prospa, il devient directeur commercial. Il prend la présidence du groupe en 2011. Nicolas Blangy est fortement engagé dans les organisations patronales et associatives. Il a notamment été président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) de la Somme. Depuis 2020, il préside l'Union Professionnelle des Métiers de la Finition (UPMF) au sein de la FFB.

DISPARITION

Yves Pottier, dirigeant de la société de chimie fine Siccanord, à Douchy-les-Mines, s'est éteint des suites d'une longue maladie. Agé de 70 ans, diplômé de



l'ENSIC et docteur de l'université de sciences et technologies de Lille, il dirigeait l'entreprise créée par son père en 1951 et reprise avec ses deux frères en 1990. Siccanor produit des composés organométalliques, plus particulièrement des acétylacétonates, utilisés dans l'industrie, et réalise un chiffre d'affaires de 8 M€ avec 25 salariés. La direction de l'entreprise est assurée par Peter van Vliet, arrivé il y a un an aux côtés d'Yves Pottier.



La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 nouvelles créations d'entreprises* partout en France.

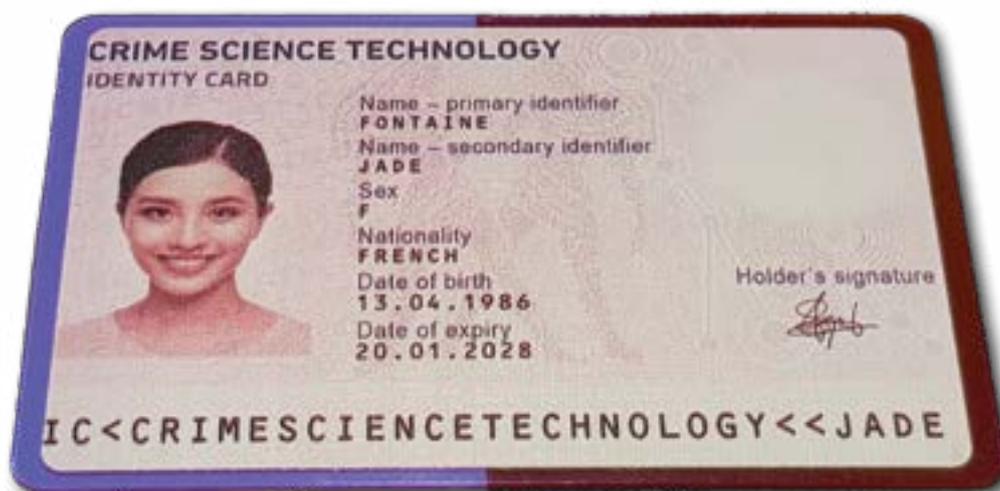
**BANQUE
POPULAIRE** 

la réussite est en vous

*Toutes Banques Populaires régionales confondues. Source BPCCE.
BPCCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 197 856 880 euros
- Siège social : 7, promenade Germaine-Sablon, 75013 Paris, RCS Paris n° 493 455 042
- Crédit photo : Pedro Nóbrega - ROSA PARIS

**BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE**

Crime Science Technology réorganise son capital



C rime Science Technology (CST), spécialiste de la sécurisation de documents d'identité, rebat ses cartes capitalistiques.

L'entreprise de Cosimo Prete, ancien expert de la police scientifique spécialiste en fraude documentaire, vient d'ouvrir son capital à C4 Industries, une plateforme entrepreneuriale créée par Pascal Cagni, président de Business France (et récent investisseur chez Arc France). Lequel devient un « investisseur de référence », « au coude à coude » avec Cosimo Prete, précise ce dernier. L'actionnariat de l'entreprise lilloise redevient donc 100% français. L'opération a en effet permis en parallèle la sortie de l'allemand Covestro, leader mondial des polymères haute technologie. Avec qui CST poursuivra la production et la commercialisation de matières plastiques sécurisées. Nord France Amorçage, FIRA et Finovam, partenaires historiques régionaux de CST, ont eux aussi quitté le navire. Jérôme Comar et Gautier Allouez, qui ont rejoint Cosimo Prete en cours de route, gardent leurs parts.

Désormais, CST mise gros sur l'expertise

des équipes de C4 Industries pour lui offrir une nouvelle impulsion. D'abord dans son développement à l'international, notamment aux Etats-Unis et en Asie. Mais aussi dans le déploiement de ses solutions, dont l'OVM, qui repose sur des molécules qui changent de couleur en fonction de l'angle et des conditions d'observation. A date, celle-ci sécurise les documents d'identité de 15 pays ; en Mongolie, Lettonie, Turquie, au Portugal, au Mexique ou encore en Allemagne... mais pas (encore ?) en France. Au grand dam de Cosimo Prete. CST commercialise aussi des technologies innovantes permettant la révélation d'empreintes digitales. Un catalogue de solutions utilisées par la police scientifique française, le FBI et Scotland Yard, le quartier général du Metropolitan Police Service de Londres. Les technologies de CST sont protégées par 52 brevets, déposés dans une trentaine de pays.

IMPLANTATION FRANCILIENNE À « PLUSIEURS MILLIONS »

Le dirigeant nordiste espère conquérir de nouveaux marchés comme celui de la sécurisation des billets de banque, tout

en intensifiant ceux récemment acquis, comme l'authentification et la traçabilité de produits et biens de consommation. Sa société a récemment noué un partenariat avec Philaposte (La Poste Groupe) pour appliquer ses technologies aux timbres, vignettes tabac ou produits de luxe. Cet été, CST aménagera un nouveau site industriel, en cours de construction à Elancourt, en Île-de-France, à proximité du « commissariat du futur » et d'Airbus. « Notre bâtiment sera doté d'un niveau de protection similaire à celui d'une banque, indique Cosimo Prete. Nous y développerons nos solutions pour les documents fiduciaires et dédiées à la protection de marques ». Un projet à « l'investissement pharaonique de plusieurs millions d'euros ». L'entreprise y installera les trois quarts de ses 17 salariés. Le siège de CST restera à Lille. Dans les 18 prochains mois, ses effectifs devraient doubler, selon les estimations du dirigeant. Sans dévoiler son chiffre d'affaires (réalisé à 90% à l'export), Cosimo Prete confie toutefois disposer de 41 M€ de revenus récurrents annuels pour les sept prochaines années.

Chall'Angel liquidée...

Elle se présentait comme « un grand laboratoire de tendances et d'idées » au service des entreprises. La plateforme collaborative Chall'Angel, basée à Blanchemaille à Roubaix, qui mettait en compétition des créatifs (designers, stylistes, photographes...)

pour le compte de marques en quête de projets innovants vient d'être liquidée. Elle employait 8 personnes pour un peu plus de 117 K€ de chiffre d'affaires.

...OverSOC en sauvegarde

Le tribunal de commerce de Lille Métropole vient de placer

OverSOC sous procédure de sauvegarde. Créée en 2020, la société lilloise cartographie en temps réel les systèmes informatiques des entreprises pour relever les risques auxquels elles s'exposent en matière de cybersécurité. Elle emploie 18 salariés pour 1,1 M€ de chiffre d'affaires.



Save the date !

25 février

Soirée Lauréats – Réseau
Entreprendre Nord
Lille Grand Palais – 17h

AURÉLIEN DE NUNZIO EX-CEO D'ALGAR (PERMETTEZ-MOI DE CONSTRUIRE)

« Notre pays est spécialiste dans la création de start up qui ne marchent pas »

Après de belles années d'activité, l'entreprise lilloise co-fondée par Aurélien De Nunzio a été mise en redressement judiciaire, avant d'être reprise par le groupe N.A.T à la barre du tribunal. Retour d'expérience.

Dix ans après sa création, vous avez mis un point final à l'aventure d'Algar. Pourquoi ?

J'ai créé Permettez-moi de construire en 2013, devenue par la suite Algar. C'était une belle histoire qui a permis d'employer au maximum une dizaine de collaborateurs. L'entreprise a connu une croissance rapide, nous avons levé plus de 6 M€ au total. Mais lorsque la société a été placée en redressement judiciaire en 2023, ça faisait un moment que j'étais arrivé au bout. Algar a été rachetée par le groupe N.A.T avec une majorité des effectifs. Avec mon associé, on a le sentiment d'avoir réussi à sauver l'entreprise, les clients et une partie des salariés.

Que faites-vous aujourd'hui ?

Je ne me voyais pas reprendre une activité de salarié, j'ai décidé d'entreprendre à nouveau. Depuis un an, j'accompagne des primo-entrepreneurs dans le démarrage de leur activité en partant de zéro ou presque. J'ai créé ADN Coaching pour les aider à structurer leur idée de business, à identifier une problématique à résoudre, à trouver une solution viable à mettre sur le marché, à déterminer la pertinence de leur offre. Et ce jusqu'à ce qu'ils signent leur premier client. C'est un accompagnement complet de trois mois, en individuel et en groupe avec d'autres primo-entrepreneurs. Ils viennent de la région, du reste du pays, mais aussi de Suisse, de Belgique ou encore du Canada.

J'ai un parcours atypique. Avant d'entreprendre, j'ai été peintre en bâtiment. Aujourd'hui, je transmets tout ce que j'ai appris depuis mes débuts. ADN Coaching se positionne comme une alternative, ou un complément, aux incubateurs. Je transmets ce que j'aurais aimé recevoir de leur part.

Qu'est-ce qui vous a manqué ?

Le pragmatisme. Mais aussi des mentors qui accompagnent et apprennent à se focaliser sur l'essentiel. La priorité doit être de développer sa boîte, avant de lever des fonds. Puis d'être rentable rapidement. J'ai levé 400 K€ au premier tour de table avec Algar, mais c'était une autre époque. Le marché est plus difficile qu'avant. On a trop glorifié le monde de l'entrepreneuriat. Les incubateurs n'ont pas évolué pour répondre aux besoins des entrepreneurs.



Pourquoi selon vous ?

Si une incubation dure 1 an et demi voire plus, il faut se poser des questions... Notre pays est spécialiste dans la création de start up qui ne marchent pas. On a tendance à vouloir les sauver grâce à des mannes financières alors qu'elles ne devraient pas survivre. Chez Algar, par exemple, on a chargé la mule en dettes. Ce n'était pas sain. Il faut accepter que le monde des start up est une industrie de nombre, que 90% des start up qui se créent tous les jours iront à l'échec. Mais on ne l'accepte pas en France. C'est un problème culturel de fond : celui qui échoue, c'est un loser, celui qui réussit est un voleur. C'est impitoyable ! ■

Recueilli par J.K.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE CUMULONIMBUS À L'HORIZON

La situation économique se tend fortement en France depuis la fin 2024. Dans notre région aussi, avec une forte poussée des défaillances, des trésoreries sous tension, et un contexte d'incertitude majeur. Cependant, l'économie des Hauts-de-France tient plutôt bien jusque-là. Tour d'horizon.

TEXTES Olivier Ducuing & Julie Kiavué



En 2024, 11 330 emplois sont concernées par ces défaillances, dont un quart pour le seul BTP. Soit une augmentation de 21% en 5 ans.
Source CCI

NOMBRE DE DÉFAILLANCES EN HAUTS-DE-FRANCE PAR ANNÉE

La blague est connue : c'est quelqu'un qui tombe d'un immeuble de 30 étages et qui, arrivé au 5e étage, se dit : « Jusqu'ici tout va bien ». Toutes proportions gardées, l'état d'esprit des acteurs économiques s'en rapproche de plus en plus. Comme le répète à l'envi Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France, c'est d'abord le fruit d'une « polycrise » dont on semble ne jamais sortir : Brexit, covid, inflation, guerre en Ukraine, recul du pouvoir d'achat... Et depuis le mois de juillet un blocage politique XXL, inédit sous la Ve République, avec une incertitude majeure sur les futures politiques économiques, qui interdit de se projeter. 54% des chefs d'entreprises se disent pessimistes dans la toute dernière enquête de la CCI Hauts-de-France. Un sur trois souligne un recul de sa trésorerie.

Les investissements étrangers sont le pied sur la pédale de frein, mais aussi les industriels français, déjà pénalisés - entre autres - par des prix de l'énergie beaucoup plus chers qu'outre-Atlantique. Sans parler des premières mesures annoncées par Donald Trump, bien décidé à utiliser tous les leviers pos-

sibles au service de son « America First », quitte à placer des barrières douanières partout. Aussi la sensibilité des chefs d'entreprises est à fleur de peau dès que des projets de hausse fiscale ou de mesures nouvelles fument dans la presse.

Olivier Hutin, président régional de l'UIMM et représentant de France Industrie, estime qu'à ce stade, « il n'y a pas encore péril en la demeure », contrairement à d'autres régions. « Mais il faut être très vigilant. On est déjà dans une période compliquée, il ne faut surtout pas qu'on en rajoute ». L'industrie automobile, avec ses 55 000 salariés, montre quelques signes de tension, bien sûr, que reflètent la baisse de production et le chômage

L'IMMOBILIER EN PLEINE TEMPÊTE

« On a déjà perdu 15% de salariés. Des promoteurs vont tomber. Et si demain on obtient une loi fiscale, on n'a plus assez d'offre. Vu l'inertie pour mettre en place un programme, ça va secouer ». Pascal Boulanger, président national des promoteurs immobiliers (FPI) et gros acteur régional du secteur, affiche la couleur pour le secteur ainsi que celui la construction. « Avec le président de la Fédération du bâtiment, on estime qu'on perd actuellement 10 000 salariés par mois. » Le volume de programmes a été divisé par deux, par rapport à une année standard, soit 80 000 logements seulement. Le secteur de la construction a vu les défaillances d'entreprises s'envoler de 36% par rapport à 2020.

En région aussi, la situation est tendue. Sur le seul SCOT de Lille, les réservations de logements ont atteint péniblement 1 200 unités en 2024 contre plus de 3 000 deux ans avant. « 2025 restera une année difficile pour la promotion. Les clients sont moins nombreux et les entreprises ont moins de chantiers. Le secteur a dû s'adapter ces derniers mois à coups de plans sociaux et de PSE notamment », pointe Philippe Depasse. Le délégué régions de Sogeprom et président de la Fondation de la FPI souligne aussi, outre l'incertitude politique, la perspective des élections municipales.

« Deux maires sur trois ne délivrent déjà plus de permis de construire ! Une sortie de crise pourrait se faire mais pas avant 2027, c'est-à-dire après les élections municipales et présidentielles. Pas avant. »

Le marché régional, avec sa grande densité d'investissements locatifs, est très handicapé aujourd'hui : le stock pourtant très faible représente 30 mois de commercialisation au rythme annuel. « Ça va plus mal dans les Hauts-de-France que partout ailleurs », s'alarme Pascal Boulanger qui tempère : « Le jour où ça repartira pour les investisseurs, le marché des Hauts-de-France repartira fort ».

Le secteur de la construction régionale est aussi touché par un coup de frein, confirmé par la note de conjoncture de la Banque de France de décembre. « L'activité s'est inscrite en baisse en fin d'année. A la fois le gros œuvre et le second œuvre ont vu les volumes d'activité se réduire par rapport au mois de novembre », même si le second œuvre s'en sort mieux grâce à « une bonne visibilité ». Néanmoins, les experts ne cachent pas leur inquiétude sur le court terme, à l'instar de Laurent Martin, président du comité régional des Banques (lire ci après).

INTERIM

-7% en novembre 2024,
par rapport à novembre 2023

source Prismeemploi

AUTORISATIONS CONSTRUCTION LOGEMENTS

-24,7% au 3e trimestre
2024 vs 3e trimestre 2023

source Insee

partiel chez ArcelorMittal, pourvoyeur de son acier, ainsi que quelques plans sociaux. Mais elle bénéficie aussi de la pleine réussite de Toyota à Onnaing et des investissements de transition de Renault Ampère. « *Il faut que les programmes de Renault fonctionnent et que la R5 et la 4L électriques assemblées à Douai et Maubeuge soient au rendez-vous* », nuance un expert de l'automobile régionale.

« IL PLEUT DES REDRESSEMENTS JUDICIAIRES »

Car les signaux d'obscurcissement de l'horizon sont évidents. Le secteur immobilier est en première ligne. Mais d'autres souffrent aussi fortement. Restauration, retail de prêt-à-porter, commerces de centre-ville ont été les premiers bataillons parmi les défaillances d'entreprises de 2024 au tribunal de commerce de Lille Métropole en 2024, rappelait Eric Feldmann, lors de sa passation de témoin à Gérard Méauxsoone. D'autres sont à la peine comme la promotion immobilière, la construction neuve, le gros et le second œuvre. « *Tous ces secteurs très pourvoyeurs d'emplois sont très impactés. Cela ne peut pas rester indolore en matière d'emplois* », prévient-il.

Côté boutiques, les commerçants lillois font la soupe à la grimace. « *Il pleut des redressements judiciaires ! Il y a des travaux partout, toute la ville est en chantier, la volonté de s'attaquer aux voitures isole la ville du reste de la métropole. Et la piétonnisation le samedi est une catastrophe totale en flux dans les boutiques. On a perdu les CSP ++*



“IL VA FALLOIR PASSER ENTRE LES GOUTTES”
FRÉDÉRIC PISSONNIER

qui ne veulent plus venir à Lille», déplore Hélène Natier, présidente de l'Union commerciale Cœur de ville, qui insiste aussi sur la poussée spectaculaire des vols.

La dernière note de conjoncture de la Banque de France pour la région Hauts-de-France confirme une dégradation économique, qui touche en premier lieu l'industrie : tous les secteurs sont touchés à l'exception du textile-habillement, lequel tablait néanmoins sur un recul en janvier. Partout, la Banque de France relève une faible visibilité sur les carnets de commande y compris dans l'agroalimentaire. Si le secteur marchand tenait plutôt bien en décembre, la note indique en revanche un recul dans l'intérim considéré comme l'un des meilleurs indicateurs avancés de la conjoncture. En novembre, dernier chiffre diffusé par Prism'Emploi, l'emploi intérimaire reculait ainsi de 7%, au-delà de la moyenne française.

La double perspective des restrictions budgétaires nationales et des élections municipales fait craindre en prime un assèchement des marchés publics comme des chantiers de construction.

« *On s'attend à une diminution des dotations de l'Etat envers les collectivités de l'ordre de 7 à 10%. Cette récession à venir est une ineptie !* » s'agace Frédéric Pissonnier. Le président de la Fédération Régionale des Travaux Publics peste aussi contre l'étalement des délais de paiement, certaines collectivités affichant selon lui 4 à 5 mois de retard. L'élu patronal se veut plus serein à terme grâce aux très gros chantiers en vue (EPR, Seine Nord, champ éolien, gigafactories, tramway métropolitain), soit 20 Mds € à venir. « *Il va falloir passer entre les gouttes en attendant leur démarrage* », estime-t-il.



LAURENT RIGAUD,
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
HAUTS-DE-FRANCE

**“SI ON NE NOUS
DONNE PAS DE
MARGES, ON NE
TIENDRA PAS”**

« *Il y a des entreprises en difficulté à cause de carnets de commande en baisse. Leur chiffre d'affaires est insuffisant. Il y en d'autres qui ont du travail, mais qui ont de gros problèmes de rentabilité. Les charges continuent d'augmenter (matières premières, énergie, fiscalité). C'est une réalité qu'on entend partout sur le terrain et qui nous fait penser que beaucoup d'entreprises vont devoir fermer ou se restructurer très prochainement. Les artisans font le dos rond, mais là ils sont à l'os. Si on ne nous donne pas de marges, on ne tiendra pas. Il y a un risque pour l'emploi, mais aussi pour les finances de l'Etat car les recettes vont se réduire. On a tendance à ne pas parler des artisans. La Banque de France n'intègre pas les entreprises de moins de 10 salariés dans ses études. Ça veut dire qu'on ne prend pas en compte 99% des artisans.* »

« LA SITUATION ÉCONOMIQUE SE DÉGRADE »

LAURENT MARTIN,

PRÉSIDENT DU COMITÉ RÉGIONAL DES BANQUES



Les indicateurs de conjoncture semblent se tendre fortement depuis la dissolution et les turbulences politiques. Le ressentez-vous dans l'activité bancaire ?

Plusieurs indicateurs montrent que la situation économique se dégrade. Des procédures collectives plus nombreuses qui touchent des commerces et de petites entreprises, notamment dans des secteurs fragilisés : l'automobile, le textile, le gros œuvre, la restauration par exemple. Une hausse des plans sociaux dans les grandes entreprises avec une hausse du chômage probable dans les mois à venir. Des situations de surendettement qui progressent à nouveau, en particulier dans notre région. Et des comportements bancaires des clients particuliers qui anticipent une crise plus profonde : hausse de

l'épargne, marché de l'immobilier moins dynamique, report d'investissements locatifs ou patrimoniaux, etc... En termes de risques, toutes les banques sont confrontées à une hausse des risques crédits, conséquence de la dégradation de la situation financière de certaines entreprises et des cessations d'activités. Mais nos niveaux de risques en sortie du covid étaient très bas. Aujourd'hui ils reviennent au niveau d'avant covid. En clair, ces niveaux de risques actuels ne sont pas alarmants.

L'immobilier affiche un affaïssement des nouveaux programmes tandis que la tension sur les emprunts d'Etat risque de freiner la baisse des taux d'intérêt. Quel regard portez-vous sur ce secteur ?

D'un point de vue des réalisations de crédits habitat, l'activité immobilière redémarre, lentement mais progressivement. Elle est meilleure qu'en 2022 et 2023 où elle a été freinée par la hausse des taux et des réglementations du HCSF (Haut conseil de stabilité financière) inopportunes et qui ont eu un impact sur le financement de l'immobilier, notamment l'investissement locatif. Mais lorsqu'on le regarde plus en détail, nous avons de quoi être inquiets. La baisse des permis de construire est spectaculaire, les mises en chantiers d'immeubles sont tombées à un niveau très bas et les promoteurs souffrent. La construction de maisons individuelles est au plus bas depuis plus de 10 ans. Les contraintes réglementaires nouvelles en lien avec la nécessité de rénover thermiquement les immeubles représentent aussi un frein et, enfin, les coûts des travaux qui ont fortement augmenté expliquent aussi un ralentissement du marché. La prochaine crise du marché de la location pourrait être le départ d'une

crise sociale plus profonde. Relancer ce marché prendra aussi du temps si l'on tarde trop. On ne construit pas des logements en quelques semaines ou quelques mois. Les compétences perdues dans des métiers où elles sont déjà rares ne se retrouveront pas facilement. Enfin, la hausse de la fiscalité, qui pourrait avoir un impact sur les propriétaires de biens immobiliers ou la disparition de dispositifs incitatifs à l'investissement, pourraient être des freins durables, et aux conséquences lourdes, car le besoin en logement est et restera élevé.

On sent un reflux de la confiance des acteurs économiques, le taux d'épargne est très élevé. Ces encours importants sont-ils favorables pour le secteur bancaire ou bien sont-ils le signe de déséquilibres dangereux ?

L'épargne finance les crédits. Plus les clients épargnent plus la capacité des banques à prêter progresse. Je suis toujours surpris lorsqu'on parle « d'épargne dormante ». Cela révèle une méconnaissance totale des systèmes de financements. C'est l'épargne des clients qui permet de financer les projets d'autres clients. Le métier de banquier, c'est justement de transformer l'épargne en crédits. Dans une région dynamique comme la nôtre, nous sommes même structurellement déficitaires. Cela veut dire que nous prêtons plus que nous ne collectons. N'opposons pas épargne et crédits. Lors d'une crise, le réflexe des clients particuliers est d'épargner pour se prémunir (en cas de peur du chômage par exemple) et le réflexe des entreprises, notamment des petites, est de reporter des investissements pour se prémunir d'une baisse de leurs carnets de commande.

Donc, dans ces périodes le niveau d'épargne augmente et la demande de crédits baisse.

Nous n'en sommes pas là aujourd'hui : en 2024, les encours crédits progressent, notamment sur le marché des entreprises ou de l'agriculture ■

Recueilli par O.D.

“IMMOBILIER : NOUS AVONS DE QUOI ÊTRE INQUIETS”

Les éditeurs de logiciels affichent une santé insolente

Le secteur des éditeurs numériques se joue de la crise. La dernière étude EY montre un secteur résolument dynamique. Et qui recrute.

Les éditeurs de logiciels des Hauts-de-France ne connaissent pas la crise. Selon la 14^e édition du panorama réalisé par EY*, le secteur bénéficie d'une croissance toujours soutenue, mais en légère décélération : son chiffre d'affaires 2023 n'augmente « que » de 9% par rapport à 2022, contre +14% l'année précédente.

La conjoncture n'entame clairement pas l'optimisme des éditeurs. Ainsi, après une croissance de 17% en 2023, l'un des gros acteurs régionaux, Maxxing, vise +20% cette année. « Notre objectif est de réaliser 10 M€ de chiffre d'affaires dans les 3-4 ans, contre 6 M€ actuellement », témoigne Mélanie Meurillon, la directrice administrative et financière.

CAPACITÉ À EXPORTER

Pourquoi ce succès ? Selon Céline Skica, la responsable de l'étude chez EY, c'est entre autres la forte capacité à s'exporter, puisque les éditeurs réalisent 33% de leur chiffre d'affaires à l'étranger. « C'est en retrait par rapport à l'étude nationale, nuance-t-elle, avec 56% d'activité à l'export.

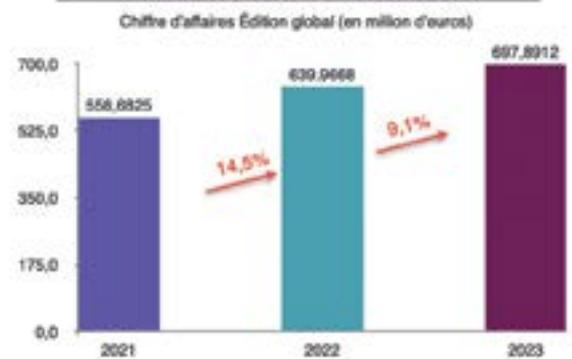
Mais les chiffres nationaux profitent de l'ancrage international de géants comme Dassault ou Criteo. » Wiiisdom, 10 M€ de chiffre d'affaires aujourd'hui et 50 M€ visés à horizon 2027, réalise 78% de son activité à l'export (et 45% aux Etats-Unis). « On a du mal à vendre certaines solutions en France. Il y a un vrai décalage technologique par rapport aux Etats-Unis », explique Tony Sansico, le responsable marketing.

Côté effectifs, la hausse s'accélère avec une poussée de 12% en 2023, après +3% en 2022, pour un total régional de 6 872 salariés. Une croissance qui devrait se poursuivre. 69% des décideurs envisagent en effet de recruter... mais pas forcément dans les Hauts-de-France.

L'ENJEU DE L'IA

L'IA s'avère le grand enjeu de demain, notamment par sa capacité à mettre à jour plus rapidement les logiciels. 56% des répondants ont déjà intégré des fonctionnalités d'IA générative dans leur offre logicielle (contre 40% seulement au niveau national)

Le secteur enregistre une croissance plus modérée de son chiffre d'affaires



et 25% ont prévu de le faire dans les deux prochaines années.

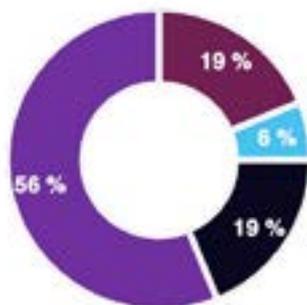
« On a commencé l'IA il y a deux ans, relate Sami Mcharek, le directeur général de Neolodge. On a créé un laboratoire interne dirigé par un docteur en IA. Avant, on actualisait nos roadmaps une fois par an, maintenant on peut le faire chaque mois. » Certains se montrent méfiants, à l'instar de Clément Francomme, le dirigeant d'Utocat. « Pour utiliser les meilleures technologies, il faut transférer des données, mais on ne sait pas où elles vont. Ça nous a freinés. On a réinternalisé toute l'IA pour ne pas avoir de problèmes de confidentialité. »

« Est-ce une révolution pour nos métiers ?, s'interroge Mathieu Tarnus, le Pdg de Positive. Je suis sceptique. Mais ça nous challenge. Ça nous oblige à réagir. L'IA va faire le tri entre les éditeurs. Ceux qui ronronnent vont disparaître. Le cloud et le Saas avaient déjà fait le ménage auparavant. Et ça va continuer. En interne, on se sert beaucoup de l'IA, aussi bien du côté des développeurs que pour les RH. »

L'innovation reste le moteur de la croissance. Selon l'étude d'EY, 31% des effectifs régionaux du secteur sont consacrés à la R&D. D'ailleurs, 76% des éditeurs ont eu recours au crédit d'impôt-recherche. « Les clients font confiance à ceux qui continuent d'innover, assure Eric Ruyffelaere, le président de Neolodge. Sur la durée, ça compte. » Y.S.

Intégration des fonctionnalités d'IA génératives dans l'offre logicielle

Échantillon de 16 sociétés



- Non, ce n'est pas prévu
- Non, mais c'est prévu dans les 2 prochaines années
- Non, mais c'est prévu dans les 12 prochains mois
- Oui

*L'étude EY a été menée auprès de vingt éditeurs de logiciels, toutes tailles confondues, représentant la moitié du contingent régional.

éco 121

1 AN
69€

La référence de l'info éco dans les Hauts-de-France

- L'actu éco des Hauts-de-France à 360°
- Une information sûre, sérieuse et indépendante
- Une connaissance en profondeur de l'économie régionale
- La parole donnée aux acteurs de la vie économique

Retrouvez-nous chaque mois, mais aussi en fil continu sur notre site web www.eco121.fr

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR !

03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- 1 an (10 n°) au prix de 69€
- 2 ans (20 n°) au prix de 109€

+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)

Règlement

- Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
- Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520



NOM	PRÉNOM
SOCIÉTÉ / ORGANISATION	
ADRESSE	
	CODE POSTAL
VILLE	TÉL.
E-MAIL	

éco 121

ECOPRESSE - PARC RIVÉO
300 RUE DE LILLE
59620 MARQUETTE-LEZ-LILLE



EN 2024, LE PORT DE DUNKERQUE A EU LE VENT EN POUPE

DUNKERQUE. Malgré un contexte économique morose, le trafic maritime du 3e port français a clôturé 2024 en hausse. La diversification réussie de l'infrastructure semble lui réserver encore de belles perspectives de croissance. Le détail.

L'actualité économique n'annonce rien de bien réjouissant pour l'avenir. Mais à Dunkerque, des vents porteurs « *d'espoir et de prospérité* » soufflent sur le port. Emmanuelle Verger, présidente du conseil de surveillance du port, confirme : « *L'année 2024 a été bonne* » avec 46 millions de tonnes transitées par les quais, soit une activité en progression de 5% sur un an. Les vracs liquides, qui représentent

27% de l'activité totale de l'infrastructure portuaire, ont enregistré une hausse de 4% atteignant 12,2 millions de tonnes. Les hydrocarbures ont atteint 3,1 millions de tonnes (+15%). Quant au GNL, « *devenu une activité essentielle pour le port* », le trafic a été particulièrement dynamique l'an dernier avec 8,2 millions de tonnes réalisés en 118 escales au terminal méthanier. Côté vracs solides, pesant 33% de

l'activité globale du port, on observe sur un an une progression de 7% à 15,2 millions de tonnes. Portée par les minerais dont le trafic affiche +23%, atteignant les 7,9 millions de tonnes. Notons tout de même que 2024 a été une année de reprise, après l'incident technique majeur survenu mi-2023 sur le plus grand des hauts fourneaux d'ArcelorMittal, entraînant un net recul de son activité. « *Le trafic est certes en hausse mais on*

reste en deçà des tonnages d'il y a quelques années », précise Emmanuelle Verger. *A contrario*, l'activité des céréales chute à 1,3 million de tonnes (-20%), conséquence d'une campagne particulièrement mauvaise tant en quantité qu'en qualité. « *C'est une baisse conjoncturelle qu'enregistre l'ensemble des ports français et européens* », souligne Daniel Deschodt, directeur général adjoint et directeur commercial du Grand Port Maritime de Dunkerque. Par ailleurs, le trafic des conteneurs « *s'est maintenu* », note Emmanuelle Verger. 653 000 boîtes (-2%) ont traversé le port dunkerquois. Cepen-



Le port de Dunkerque reçoit 127 M€ de l'Etat

Cette aide étatique a été autorisée par la Commission européenne. Les 127 M€ aideront la construction d'un nouveau terminal à conteneurs au port de Dunkerque. L'infrastructure comprendra un nouveau quai dans le prolongement du quai de Flandres. A terme, il permettra entre autres d'accroître la capacité du port à accueillir de grands porte-conteneurs. Ce coup de pouce de l'Etat intervient dans une enveloppe globale de 303 M€.

dant, si on prend en compte l'hinterland, sur lequel le port mise gros, le trafic grimpe de 3% (436 000 EVP, soit le double d'il y a 10 ans). « *C'est la cinquième année consécutive de hausse. Fruit du travail mené avec les industriels régionaux*, poursuit la présidente du conseil de surveillance. *Cette progression de l'hinterland, on compte bien l'accélérer* ».

UN MILLION DE CONTENEURS

Comment ? Avec cette année et après cinq ans de report, le lancement du programme Cap 2020. Qui prévoit entre autres la construction d'un

DUNKERQUE-PORT

114,6 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES (+7%) :
45% DROITS DE PORT
45% RECETTES DOMANIALES
10% AUTRES ACTIVITÉS

deuxième terminal à conteneurs, comprenant 1 000 mètres de linéaire, dont la livraison est prévue d'ici à 2029. Les premiers coups de pioche de ce projet à 300 M€ seront donnés au cours du second semestre 2025. Le port de Dunkerque vise à terme l'accueil d'un million d'EVP.

Parallèlement à son activité maritime, le Grand Port Maritime de Dunkerque a adopté il y a quelques années - avec succès jusque-là - une stratégie de diversification vers les activités industrielles et logistiques. Sans pour autant abandonner son activité historique, l'infrastructure investit largement pour accueillir des entreprises, des entrepôts logistiques et des usines. Résultant par l'arrivée récente ou prochaine de Verkor, Prologium, Neomat pour la filière batterie, ou encore des logisticiens Ziegler, Weerts et BVI.EU, pour ne citer qu'eux. Cette année, le Grand Port Maritime de Dunkerque prévoit d'injecter 164 M€ sur son site, contre 95 M€ l'an dernier ■ **Julie Kiavué**

BON CRU POUR PORTS DE LILLE

Ports de Lille a réalisé une belle performance économique en 2024, en frôlant les 10 millions de tonnes de trafic (9,8 MT). Son chiffre d'affaires a atteint 22 M€, en hausse de 3 M€ par rapport à 2022. L'équipement consulaire a notamment vu son activité conteneurs s'envoler pour franchir - pour la deuxième fois de son histoire - le cap symbolique des 400 000 boîtes, soit précisément 402 915 EVP (équivalent vingt pieds). Sur ce volume, la seule plateforme de Lille a enregistré une croissance de plus de 25% en un an. Ferenc Szilagiy, directeur de Ports de Lille (90 salariés), a dressé un bilan d'activité lors de la présentation des vœux. Ports de Lille aura lancé 14 marchés publics en 2024, mais aussi entamé un programme de longue haleine de rénovation de son patrimoine bâti (sur une surface totale de 310 ha). On notera parmi les projets saillants un appel à manifestation d'intérêt en vue de doter la



plateforme lilloise, à son extrémité, d'une station multiénergie. Plusieurs autres AMI sont en cours à Santes ou à Wambrechies (locaux d'activité). L'infrastructure affiche aujourd'hui un taux d'occupation record de ses bureaux de 94%, un niveau presque trop élevé car n'offrant plus de marge. Côté fluvial pur, Ports de Lille qui affiche déjà deux aller-retours par semaine vers Anvers et vers Dunkerque va lancer une nouvelle



connexion avec Rotterdam à compter de mi-avril.

Au-delà des chiffres, Ferenc Szilagiy a aussi réaffirmé son souhait de « *s'appuyer sur la communauté portuaire pour créer une valeur ajoutée pour le territoire* », notamment à travers une dynamique collective autour de rev3. Ports de Lille, qui fête ses 90 ans cette année, vient du reste de décrocher sa certification environnementale Iso 14 001.

Antoine Motte, le dirigeant de Constructions-3D, fait partie des entrepreneurs sollicités par l'Etat pour aider à la reconstruction de Mayotte, ravagée par le cyclone Chido. Il nous présente les solutions que pourrait apporter son entreprise spécialiste de l'impression 3D béton.



« *Nous avons les machines et le savoir-faire pour aider à reconstruire Mayotte !* »

L'Etat vous a sollicité pour la reconstruction de Mayotte ?

C'est le patron de France 2030, Bruno Bonnell, qui nous a contactés en nous précisant que nous avions été identifiés comme une entreprise pouvant participer à la reconstruction de Mayotte. On a déjà profité d'aides de la part de France 2030. Maintenant, c'est nous qui avons la possibilité d'aider.

Quels sont les avantages spécifiques de vos solutions ?

Notre imprimante 3D Maxi-Printer tient dans un container et il faut deux personnes pour l'utiliser. C'est une solution qui nécessite très peu de volume, facile à transporter et très mobile. Elle est donc pertinente dans un environnement insulaire et accidenté comme celui de Mayotte. Grâce à l'impression 3D béton, on peut créer des maisons avec des formes parfaitement adaptées aux terrains locaux, mais aussi plus économes en ressources. Avec le même poids de matériau que du béton traditionnel, nous proposons des produits deux fois plus résistants. Pour construire les murs d'une maison de 60 m², il faut compter deux jours. Je précise que nous fabriquons des machines qui construisent les murs d'une maison, mais pas les fenêtres et les toits. L'impression 3D donne un poids aux structures que n'ont pas les constructions en bois ou en tôle. Elles résistent donc aux vents violents. En décembre dernier, on a été lauréat de la catégorie décarbonation du Prix des Entreprises innovantes de la Région Hauts-de-France. Notre solution est donc très écologique.

Quel est le prix d'une maison standard, de 60 m², imprimée en 3D, comme Constructions 3D pourrait le faire à Mayotte ?

Il est compliqué de répondre à cette question car cela dépend de plusieurs critères. Ce que nous pouvons dire c'est que l'utilisation de la machine



“POUR CONSTRUIRE LES MURS D'UNE MAISON DE 60 M², IL FAUT COMPTER DEUX JOURS”

EN BREF

- **SIÈGE** : Citadelle des savoir-faire, Bruay-sur-l'Escaut
- **CHIFFRE D'AFFAIRES** : non communiqué
- **ACTIONNARIAT** : Antoine Motte, Axel Théry, Didier Malbranque et Antoine Urquizar
- **UN GROUPE D'UNE QUARANTAINE DE COLLABORATEURS** : Constructions-3D, Termix-3D, Machines-3D, Farm-3D, Solar-3D, Résine-3D, Com-3D, l'association de la Quête de l'éléphant
- **LE PAVILLON** : premier bâtiment de France imprimé en 3D
- **LA TOUR** : record du plus haut bâtiment réalisé en impression 3D béton
- **VILLA DUBAÏ** : Guinness World Record de la plus grande villa réalisée en impression 3D béton

nécessite moins de personnes, moins de transport et moins de déchets.

Quels sont encore les freins ?

Ils sont de deux ordres. Il y a d'abord les matières premières qu'il faut acheminer là-bas, mais c'est une question qui se pose aussi pour ceux qui font du parpaing. Ensuite, il n'y a pour l'instant que nos équipes qui sont capables d'imprimer une maison à partir de rien, et nous avons un effectif limité puisque nous sommes 25. Il nous faudrait donc former très vite des opérateurs. Cela peut prendre un mois. On serait donc opérationnels à Mayotte d'ici 2 à 3 mois.

Nous avons les machines et le savoir-faire. L'impression 3D béton n'est pas LA solution pour tout reconstruire à Mayotte, mais c'est une solution innovante et pragmatique qui peut aider ■ **Y.S.**

1/3

Quand on est la banque
d'une PME sur trois,
on est forcément acteur
de l'économie locale.



Construisons pour que le monde bouge.



ASL AIRLINES RELIERA LILLE ET TOULON

D'abord pendant les vacances scolaires au printemps, puis cet été. Avant les vacances de Toussaint, de Noël jusqu'à envisager une desserte annuelle si le succès commercial est au rendez-vous. Voici le plan qu'envisage la compagnie ASL Airlines France pour sa nouvelle ligne Lille-Toulon.

Le premier vol au départ de Lille s'effectuera le 4 avril prochain (déjà ouvert à la réservation), dès 85 € pour un aller simple. « *C'est une double nouvelle pour l'aéroport de Lille : une nouvelle offre et un renforcement de notre partenariat avec ASL* », souligne la Dg de l'aéroport Magali Huchette. La compagnie irlandaise est présente à Lille depuis 20 ans et de manière majeure depuis 2017. Elle dessert essentiellement l'Algérie (296 vols prévus en 2025, contre 235 l'an dernier) et le Maroc.

Douai : un hôtel de luxe et 70 emplois pour 2026

La Financière Vauban signe un nouveau Royal. Après le Royal Hainaut à Valenciennes, le promoteur ouvrira en octobre 2026 le Royal Mirabeau à Douai. Un hôtel haut de gamme au sein de l'ancien hospice. Après le gros œuvre et la réfection des quelque 1 056 fenêtres, les escaliers et l'ascenseur seront posés courant février. A terme, les clients pourront bénéficier d'un restaurant, de deux bars, d'un espace bien-être ou encore de salles de réunion. Des services pour lesquels 70 personnes devraient être recrutées. Montant du projet : 12,9 M€, financés grâce à l'obtention de deux prêts auprès de la Banque des Territoires et du Crédit Agricole Nord de France.



Roubaix : l'ancienne Banque de France en quête d'un avenir

La Ville de Roubaix a lancé son appel à cession des 4 855 m² qu'occupaient autrefois la Banque de France et le magasin Devianne. Ce dernier a quitté les lieux en 2010, suivi de la Banque de France sept ans plus tard. Le site est depuis 2019 la propriété de Roubaix et de l'EPF, via une convention d'opportunité, en attendant de trouver son ou ses futurs acquéreurs. Ladite convention arrivera à échéance fin novembre prochain. Pour la nouvelle vie du site, Roubaix « *attend des candidats qu'ils fassent émerger un projet architectural audacieux qui participe au rayonnement de la ville et de son centre-ville* », indique la municipalité. Date limite des propositions : le 31 mars 2025.

DOUAISIS AGGLO CONFIE SON SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT À SUEZ

Douais Agglo a attribué la nouvelle délégation de service public pour la gestion de l'eau et de l'assainissement à Suez.

D'une durée de sept ans, le contrat s'élève à 15 M€ annuels. Le service concerne 8 communes du territoire pour l'eau potable et 26 pour l'assainissement. Au total, près de 150 000 habitants sont concernés. Toutes ces compétences sont désormais regroupées sous la marque « L'eau du Douaisis ».

Au-delà d'une amélioration de la qualité de l'eau, d'un suivi renforcé pour limiter les fuites et prévenir les risques de pollutions, L'eau du Douaisis entend aussi accompagner les usagers. Objectif : réduire la consommation d'eau potable de 5% d'ici à 2032 sur le territoire. Ce qui passera notamment par l'installation de compteurs connectés au sein des foyers.





LE VALENCIENNOIS BTC S'ADJUGE CUVELIER

Le groupe BTC, spécialisé dans le coffrage métallique pour la construction et la sécurisation des chantiers, s'offre la société Cuvelier, basée près de Béthune. La Pme de 19 personnes pour un chiffre d'affaires de 7 M€ est, quant à elle, spécialiste de la location de grues à montage automatisé ainsi que des installations électriques de chantier. BTC, qui s'est constitué par acquisitions depuis 7 ans sous la houlette de Nicolas Poriche, poursuit ainsi son expansion qui devrait l'amener à un chiffre d'affaires consolidé de 34 M€ pour 120 salariés. L'opération, dont les conditions ne sont pas rendues publiques, a été accompagnée par Septentrion Finance.

Baudelet joue la carte des loisirs avec son concept Hercule & Hop's

Groupe Baudelet se diversifie. Le spécialiste du secteur de l'environnement a ouvert le complexe sportif et de loisirs Hercule & Hop's, situé à Blaringhem. Sur une surface de 3 500 m², le site propose des activités sportives pour toute la famille, à partir de 7 ans. Il comprend notamment des courts de padel, un terrain de futsal, un espace d'escalade, un parcours ninja et un terrain de paintball indoor. Il propose également des salles à la location pour des événements, des séminaires d'entreprises ou des anniversaires, ainsi qu'un espace de restauration. Cette implantation, qui a mobilisé un investissement de 3 M€, témoigne de la volonté du groupe de se diversifier au-delà de son cœur d'activité historique lié à l'environnement. Il comprend désormais quatre branches, dont une dédiée au bien-être.



SINISTRÉE, LA BRASSERIE CAMBIER NE COMPTE PAS DISPARAÎTRE

La brasserie Cambier, située à Croix, a été victime d'un incendie dans la nuit du 30 au 31 décembre dernier. Parti de chez son voisin Europarebrise, le feu a ravagé tout le bâtiment. Qui va être rasé. Maigre consolation, le bâtiment de stockage, situé juste en face, est intact. Ce qui va permettre à la brasserie de continuer à vendre de la bière dans son bar, le Sikaru à Lille, pendant un temps. Car le dirigeant, Jean-Christophe Cambier, a annoncé son intention de rebondir très vite. De nombreux confrères lui ont proposé d'utiliser leur équipement pour brasser ses bières. Il prévoit aussi de nouer des collaborations avec d'autres brasseries afin de créer des bières éphémères. Pour reconstruire une brasserie, il a lancé un appel, via une cagnotte en ligne.

Alive Restauration met la main sur Provence Location

Le groupe d'événementiel tourquennois piloté par Alexis Devillers s'adjuge une cinquième acquisition en deux ans. Il s'agit cette fois de Provence Location, près de Marseille, spécialisé dans la location de chapiteaux, tentes et structures. Cette entreprise de 20 salariés pour un chiffre d'affaires de quelque 5 M€ gère environ 200 projets par an, majoritairement pour de grands comptes et pour des collectivités. Son dirigeant reste en place. Alive Group réalise un chiffre d'affaires de 100 M€ avec 600 salariés et compte 10 agences.

LESAFFRE REDONNE VIE À L'ANCIENNE FRICHE USINOR

DENAIN. Le géant de la fermentation a officiellement acquis un terrain afin d'y implanter une unité de production d'une molécule contre l'arthrose. Une centaine d'emplois sont attendus pour la fin 2026.

Quarante cinq ans après sa fermeture soudaine, les stigmates d'Usinor à Denain s'estompent enfin. La gigantesque friche de 85 ha du sidérurgiste n'est plus. L'ancien site industriel, reconverti en une zone d'activités baptisée Pierres Blanches, voit renaître l'emploi. Lesaffre, le géant mondial de la levure, a signé mi-janvier l'achat officiel d'un terrain de 9 ha afin d'y implanter une usine de production pour Gnosis, sa branche santé. Soutenu par France 2030, il y fabriquera de la chondroïtine, une substance naturelle pour lutter contre les douleurs articulaires, qui se substituera à la molécule existante obtenue à partir d'aïlerons de requins. « C'est un produit très important contre l'arthrose dont souffre un Français sur deux », indique Brice-Audren Riché, le directeur général de l'entreprise de Marquien-Barœul. Dans un premier temps, Lesaffre commercialisera sa molécule auprès de fabricants de compléments

alimentaires français et européens. La capacité de production - secrètement gardée, tout comme l'investissement dédié au projet - montera en puissance proportionnellement à « la maîtrise de l'outil de production et aux demandes du marché ».

Pourquoi Denain ? « Le terrain remplissait les conditions techniques imposées par Lesaffre et répondait à l'attachement à la région de la famille fondatrice du groupe », répond Brice-Audren Riché. Plus de dix ans après les premières discussions (le projet hautement confidentiel portait à l'époque le nom de code Nutripharma), l'entreprise prévoit une mise en route de cette nouvelle unité fin 2026, avec une centaine d'emplois directs et indirects.

Les travaux ont débuté en 2024, après la signature d'un protocole d'accord avec les anciens propriétaires du site, la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et la Ville de Denain.

UNE REQUALIFICATION À 20 M€

Ces derniers ont effectué un travail de requalification colossal pour rendre la zone à nouveau accessible. Sur l'espace réservé à Lesaffre, « les travaux ont laissé apparaître des galeries en sous-sol qu'il a fallu combler », raconte la maire de Denain, Anne-Lise Dufour. Une mauvaise surprise qui a fait grimper la facture finale. « On a dû prendre notre bâton de pèlerin pour trouver le complément », poursuit l'édile. Au total, 20 M€ ont été injectés pour mener les études, dépolluer, opérer les aménagements et le désenclavement de la zone d'activités des Pierres Blanches. Celle-ci est actuellement occupée à 80% par une zone de commerces, une entreprise de BTP, et surtout Amazon via le logisticien exploitant Maersk. Lequel occupe trois quarts des 100 000 m² de surfaces d'entrepôts détenus par le gestionnaire d'actifs GLP France.

« On tourne une page de l'histoire pour écrire un nouveau livre à Denain, estime Anne-Lise Dufour. Aujourd'hui il n'y a plus de friche mais de l'emploi ».

La reconquête industrielle pour éradiquer toute trace d'Usinor se poursuivra à Escaudain, où une requalification de friche est programmée. L'opération donnera naissance au parc d'activités des Soufflantes, labellisé « Site clef en main France 2030 » ■ J.K.



L'EMPRISE
DE LESAFFRE
S'ÉTENDRA
SUR 9 HA

DELPHARM REPREND UNE DOSE DE FRANCE 2030

LYS-LEZ-LANNOY. Le façonnier pharmaceutique, qui vient d'inaugurer une ligne de corticoïdes, va investir à nouveau 13,7 M€ pour accroître ses capacités de produits oncologiques.

Souveraineté sanitaire : lors de la crise du covid, le thème a fait florès. Et est devenu un enjeu de priorité nationale, décliné au demeurant dans le programme d'investissements France 2030. C'est à ce titre que le groupe pharmaceutique français Delpharm va injecter 13,7 M€ dans son usine de Lys-lez-Lannoy, afin d'y développer son potentiel de fabrication de produits oncologiques, plus précisément de le doubler.

Delpharm Lille, ancien site de Bayer Schering jusqu'en 2006, est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement de produits solides hormonaux et oncologiques, sous forme sèche. Le projet retenu par Bercy est présenté comme un plan de transformation de la zone de fabrication de comprimés hautement actifs « afin d'accroître les capacités de production de produits oncologiques et de répondre aux exigences des nouvelles réglementations », permettant également d'améliorer la compétitivité du site. Ce dernier emploie 390 salariés

pour un chiffre d'affaires de 40 M€. Ce développement intervient quelques semaines seulement après l'inauguration d'une nouvelle ligne de conditionnement de médicaments corticoïdes (5,3 M€ d'investissement, photo ci-dessous). Cet équipement industriel permet désormais à Delpharm Lille de produire 20 millions de boîtes annuelles contre 8 millions auparavant. De quoi sécuriser le marché français qui en consomme 15 à 20 millions par an. L'enjeu de santé est important car les corticoïdes ont

connu d'importantes ruptures de stock sur le marché français récemment.

On notera par ailleurs que le groupe Delpharm, qui avait accompagné le sauvetage très médiatisé de Carelide à Mouvaux, s'en est récemment désengagé, au profit du co-repreneur, le lyonnais Aguetant, devenu désormais le seul actionnaire du dernier fabricant français de poches de perfusions. Carelide employait lors de sa reprise près de 400 salariés. Sollicité, le groupe Aguetant ne nous pas répondu ■
Olivier Ducuing



INDUSTRIE

« BEAUCOUP DE GENS N'ONT JAMAIS VU UN ROBOT »

Du 26 février au 2 mars, Viva Fabrica organise un important événement à Lille et à Dunkerque pour faire rayonner l'industrie et attirer des talents. 25 000 visiteurs sont attendus. Trois questions à **Corinne Jouanny**, vice-présidente exécutive de Cap Gemini, partenaire de l'opération.

L'industrie française s'est beaucoup réduite depuis des décennies. Peut-on croire à son réveil demain ?

Oui, il est encore temps ! La région Hauts-de-France incarne ce volontarisme, avec la mise en place d'un écosystème industriel réunissant des acteurs mondiaux, des partenaires et des acteurs publics et privés en soutien. Les conditions du succès sont réunies, notamment sur la transformation très profonde vers l'économie durable, comme à Dunkerque avec le hub de la décarbonation et des écosystèmes public-privé qui créent une spirale extrêmement positive. Il est encore temps de remobiliser et de redonner envie aux jeunes, aux personnes en réinsertion, mais aussi aux femmes, de rejoindre ces usines. Quand on a vu partir nos usines au bout du monde il y a trente ans, on souffrait d'un déficit de com-

pétitivité. Aujourd'hui, les solutions digitales sont disponibles. Beaucoup de choses ont changé.

Pourquoi Viva Fabrica ?

On a créé l'événement en 2018, ça s'appelait alors l'Usine extraordinaire. Ce sont des industriels engagés qui ont pris le taureau par les cornes, pour amener l'usine dans la ville. On vise à changer le regard des jeunes sur l'industrie, très tôt, dès le collège et le lycée, quand les orientations commencent à se dessiner. Songez que 70 000 emplois industriels n'étaient pas pourvus en France l'an dernier. Mais beaucoup de gens n'ont jamais vu un robot. Ce n'est pas la communication qui porte



Viva Fabrica mais bien les opérateurs de terrain, les ingénieurs et les patrons.

Les plans sociaux fleurissent et la crise semble s'installer. L'industrie reste attractive malgré tout ?

On est en effet dans une situation où il faut serrer les voiles et continuer à avancer. Mais être dans l'industrie, c'est être un acteur du changement. Oui le placement de Northvolt au chapter 11 amène des perturbations, mais ça ne va pas arrêter les gigafactories, ça doit être un facteur d'accélération de l'efficacité, comment faire plus vite et mieux. On a besoin des technologies vertes, il faut les produire de manière plus efficace en étant plus créatif et inventif. L'industrie permet cet accomplissement. Dans le monde de l'atelier, vous êtes écouté, valorisé. En étant dans les usines, vous pouvez impacter la vie des gens ! ■ **Recueilli par O.D.**

API RESTAURATION SAUTE LE CAP DU MILLIARD D'EUROS

MONS-EN-BARŒUL. Le n°4 français de la restauration collective poursuit son expansion discrète, toujours ancrée dans ses valeurs familiales et de proximité.



API RESTAURATION

1 150 M€ DE CA
12 000 SALARIÉS
50 AGENCES EN FRANCE

semaines, Dupont Restauration (Libercourt) passait ainsi dans le giron du leader Compass.

LA PRESTATION AVANT LE PRIX

Ce n'est pas la logique affichée par Api Restauration. « *Nous ne sommes pas dans une démarche de massification ou dans une course à la taille* », confirme Damien Debosque, pour qui la croissance n'est pas l'objectif mais plutôt la résultante du positionnement du groupe. « *La restauration collective est un métier sur lequel le prix est un*

facteur important de décision mais pas le facteur premier, qui est d'abord la qualité de la prestation ».

Une qualité adossée aussi chez Api Restauration à un très gros effort de formation des salariés. « *Nous sommes la seule société à avoir trois écoles de cuisine, pour faire la différence sur la qualité des prestations* », poursuit le dirigeant. L'an dernier, pas moins de 6 571 salariés sont passés par ces centres. Appuyant sur la proximité, l'autonomie très forte de ses directions régionales, et sur des menus ancrés dans les traditions culinaires et les identités locales, Api Restauration s'enorgueillit d'un haut degré de fidélité de ses clients. Le groupe, fondé en 1956 par les parents des actuels dirigeants, à partir d'un simple magasin traiteur, se prépare aujourd'hui à une transition en douceur dans sa logique familiale : deux enfants de la troisième génération sont en cours d'intégration dans le cercle de la direction générale ■ **O.D.**

Api Restauration vient en toute discrétion de franchir haut la main le cap symbolique du milliard d'euros de chiffre d'affaires. En croissance de 18% en 2024, le groupe familial de restauration collective dirigé par Damien Debosque et sa sœur Béatrice a réalisé un chiffre d'affaires de 1,150 milliard d'euros, avec ses près de 12 000 salariés. Par comparaison, l'entreprise ne pesait que 10 millions d'euros en 1987. Son activité se répartit également entre les marchés de l'entreprise, de l'éducation et de la santé. En prime, Api Restauration s'offre une nouvelle participation en Allemagne, sa sixième, cette fois dans une entreprise de Wiesbaden, dans le Land de la Hesse. La société Tucano réalise un chiffre d'affaires de 5 M€, mais va surtout permettre à Api Restauration de poursuivre son maillage du marché allemand, en croissance structurelle. Le marché scolaire est en effet dopé par une réforme des horaires :

l'école, qui s'arrêtait jusque-là à 13 heures s'oriente de plus en plus vers une ouverture toute la journée. Ce qui suppose donc un temps de restauration. L'Allemagne est devenue en quelques années un pays stratégique pour Api Restauration, puisque le groupe y réalise désormais 100 M€ de chiffre d'affaires avec 1 200 salariés, et qu'il entend poursuivre la densification de sa présence outre-Rhin. D'autant plus que le marché y est encore très atomisé avec nombre de Pme.

Api Restauration mène un chemin de croissance forte et rentable, dans un secteur pourtant assez secoué et dont les majors affichent des résultats négatifs pour la troisième fois en quatre ans, selon une étude récente de Xerfi relayée par Les Echos, qui évoquait même « *un modèle économique à bout de souffle* ». De quoi activer la recherche à la taille, la mutualisation, les synergies. Il y a quelques

**"NOUS NE SOMMES PAS DANS UNE DÉMARCHE DE MASSIFICATION OU DANS UNE COURSE À LA TAILLE"
DAMIEN DEBOSQUE**

GÉNÉRATION SNACKING AIGUISE SON APPÉTIT EN S'ADOSSANT À TURENNE GROUPE

CRÉPY-EN-VALOIS. Le spécialiste de la fabrication de pâtisseries industrielles à façon vise un doublement de son chiffre d'affaires en cinq ans.

Génération Snacking ouvre son capital à Regain 340, le fonds géré par Turenne Groupe avec la Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole, dédié aux PME et ETI des Hauts-de-France et de la Seine-et-Marne. Depuis sa création en 2013, le spécialiste de la fabrication de pâtisseries et de snacking à façon était détenu à 50-50 par son fondateur et dirigeant, Michael Dana, et le fonds Adna Partners. Avec l'entrée de Turenne Groupe, le capital est désormais réparti équitablement entre les trois actionnaires, avec une très courte majorité pour le fondateur.

« Avec Turenne, nous nous adossions à un groupe solide qui va nous aider à nous structurer et à booster notre développement, explique Michael Dana. L'objectif est de doubler notre chiffre d'affaires en cinq ans. » Il s'élève actuellement à 8M€ et devrait atteindre 10 M€ cette année, avec 40 salariés.

L'entreprise isarienne labellisée IFS - la certification en matière de qualité et de sécurité des produits ali-

mentaires - propose une gamme assez courte avec, côté sucré (60% du chiffre d'affaires), des cookies, des muffins et des mi-cuits au chocolat et, pour le salé (40%), des croque-monsieur. Tous les produits sont vendus surgelés à des grands comptes tels que Burger King ou Disney pour le sucré, Pomme de Pain ou La Croissanterie pour le salé. A côté de ces grands de la restauration, l'entre-



prise s'oriente de plus en plus vers les grossistes.

DOUBLEMENT POTENTIEL

Ce développement passera essentiellement par de la croissance organique. Michael Dana estime l'objectif tout à fait réaliste, dans la mesure où les contrats de Génération Snacking se situent entre 500 K€ et 1M€. Il faudra donc conquérir une vingtaine de clients. Lesquels pourraient être étrangers, puisque l'entreprise a posé des jalons hors de France, en particulier au Moyen Orient. « Il est possible qu'on étende la gamme avec quelques nouveaux produits, mais l'objectif est surtout d'aller chercher de nouveaux comptes. »

Pour appuyer son développement, Génération Snacking pourra s'appuyer sur son usine de 3 000 m², à Crépy-en-Valois. Elle fonctionne actuellement en 1x8, une cadence qu'elle pourrait facilement doubler, de par sa conception ■

Yann Suty

NIGAY VA FABRIQUER SON CARMEL DANS UN SECOND SITE PICARD

SAINT-QUENTIN. Le spécialiste du caramel lance un programme d'investissement de 30 M€ pour la construction d'un troisième site de production. Son second en Picardie.

Le groupe Nigay va construire à Saint-Quentin une usine de fabrication de caramels destinés aux artisans et aux industries agroalimentaires. Il s'agira du troisième site de production de l'entreprise familiale après son unité historique de Feurs, dans la Loire, et celle de Nesle, dans la Somme. Sur un terrain de 31 000 m², la nouvelle unité produira 9 000 tonnes de caramel par an. Les travaux devraient débuter au second semestre 2025 pour une ouverture prévue en 2027.

« Nous voulons avoir une stratégie multisites, revendique Coraline Baudet, la directrice de la communication. En cas de problème sur l'un d'entre eux, on pourra toujours assurer une continuité de l'activité pour les clients. » Pour mener à bien ce projet, Nigay mobilise 30 M€ sur trois ans. Dans un premier temps, une trentaine d'emplois seront créés,

mais les effectifs pourront se renforcer les années suivantes. L'idée est de former le personnel à Nesle, qui se situe à 40 km de Saint-Quentin. « C'est une très bonne nouvelle pour la ville, commente Frédérique Macarez, la maire de Saint-Quentin. Nigay va s'installer au sein du Parc des Autoroutes. C'est un emplacement géostratégique pour les clients du Nord Europe, puisqu'il se situe à la croisée de deux autoroutes. »



**NIGAY RÉALISE
LES TROIS QUARTS DE
SES VENTES À L'EXPORT**

Nigay pourra aussi se rapprocher de ses fournisseurs. « On est au cœur du bassin de transformation de nos principales matières premières, ajoute Coraline Baudet. Dans un rayon de 120 km, il y a 9 sucreries et 5 glucoseriers. » Une proximité qui permettra à l'entreprise de limiter son empreinte carbone grâce à la présence de différents réseaux de transports fluviaux, maritimes, ferroviaires et autoroutiers.

Fondée en 1855, pilotée par Henry et Yves Nigay, aux côtés d'Agnès, Vincent et Thomas Nigay, les représentants de la sixième génération, Nigay propose près de 450 références de caramels sous toutes les formes (liquide, pâte, poudre ou éclat) et réalise les trois quarts de son chiffre d'affaires à l'export. En 2022 (dernier chiffre connu), il s'élevait à 113 M€. L'entreprise compte 350 collaborateurs ■

Yann Suty

AGROMÉTÉO : ISAGRI MET LA MAIN SUR SENCROP

BEUVAIS. Cette acquisition permet au groupe familial de renforcer son activité météo, avec plus de 40 000 stations météo actives dans le monde. Le nouveau leader européen entend pousser les feux à l'export, avec un catalogue étoffé.



LA SAGA ISAGRI EN DATES

- 1983** Création par Jean-Marie Savalle
- 1991** Création de la première filiale, à Valence, en Espagne
- 1997** Création du premier portail Internet agricole, Terre-net
- 2011** Acquisition du média La France Agricole et de l'éditeur EIC
- 2013** Hélène et Mathieu Savalle rejoignent l'entreprise
- 2017** Acquisition d'Irium Software
- 2018** Création de la start up Promize
- 2019** Reprise des sociétés Akanéa et Batappli
- 2021** Création d'Isagri Services (expertise des métiers transversaux du groupe)
- 2023** Isagri intègre les sociétés Wino, Welyb, Menlog et Factomos
- 2024** Acquisition de Sencrop
- 10e rang français** des entreprises où il fait bon travailler (catégorie 1000 à 2500 salariés)



Deux leaders européens issus de la région se sont mariés. Le groupe familial beauvaisien Isagri, expert des solutions numériques pour l'agriculture, vient d'acquérir Sencrop, spécialiste lillois des solutions agro-météorologiques et d'irrigation. L'opération, financée par fonds propres (montant non communiqué), propulse Isagri à la place de numéro un européen des solutions agro-météo collaboratives et connectées. Avec un département météo musclé : le groupe détient désormais plus de 40 000 stations météo actives dans 35 pays, contre 5 000 avant le rachat de Sencrop.

Ces stations sont utilisées par 30 000 agriculteurs et 600 groupements de producteurs, négociants, coopératives ou bien des agro-industriels. Chaque jour, elles ont accès aux prévisions locales et territoriales, au suivi des risques agronomiques et climatiques ainsi qu'à la gestion de l'eau avec un système d'irrigation piloté par sondes. Toute l'expertise de Sencrop. Malgré une croissance annuelle à deux chiffres, quasi depuis sa création il y a neuf ans, la société lilloise avait

besoin d'argent frais. « Nous étions arrivés à un moment où il nous fallait du carburant pour notre R&D, développer de nouveaux produits, innover et consolider nos fonds propres. Il nous fallait trouver un partenaire industriel capable de financer nos ambitions », détaille Martin Ducroquet, le Dg de Sencrop, qui a pris la tête du département météo d'Isagri.

RÉFÉRENCE MONDIALE DE L'AGTECH

De son côté, Isagri dispose d'une gamme de stations météo connectées Meteus, toutefois moins présente sur le marché. « Aujourd'hui, l'objectif est de poursuivre le développement avec des synergies complémentaires de marchés à l'international et de créer de la valeur ajoutée grâce à la donnée », détaille Martin Ducroquet. Rejoint par Philippe Seguin, Dg d'Isagri : « Notre plan stratégique prévoyait l'amplification de notre activité météo d'ici à 2028. Quand l'opportunité d'intégrer Sencrop s'est présentée, le projet désormais commun faisait totalement sens ». Plus largement, le projet pluriannuel de l'éditeur, baptisé

L'ETI
BEAUVAISIENNE
COMpte DESORMAIS
3 080 SALARIÉS
POUR UN C.A.
DE 348 M€



"IL NOUS FALLAIT TROUVER
UN PARTENAIRE INDUSTRIEL
CAPABLE DE FINANCER NOS
AMBITIONS"
MARTIN DUCROQUET, DG

Horizon 2028, entend en faire une référence technologique mondiale de l'agtech. Isagri prévoit de renforcer ses positions en Europe de l'Est, au Royaume-Uni, en Allemagne, et en Europe du Sud, mais aussi d'investir de nouveaux marchés à l'instar de l'Amérique du Nord.

Par ailleurs, avec Sencrop, le groupe ambitionne de créer une nouvelle station météo dernière génération (vouée à devenir l'unique à terme) et des capteurs d'irrigation plus performants courant 2025. Les produits Sencrop et Isagri déjà existants continueront à être commercialisés jusqu'à épuisement des stocks, indique Philippe Seguin.

Le nouvel ensemble emploie 3 080 salariés dans le monde et réalise 348 M€ de chiffres d'affaires cumulés ■ Julie Kiavué



LE CASIER FRANÇAIS INNOVE TOUS AZIMUTS POUR PROMOUVOIR LE MADE IN FRANCE

TEMPLEMARS. Le spécialiste des casiers réfrigérés pour la vente en circuit court prépare une nouvelle ligne dédiée au retrait de colis et mise sur des améliorations techniques et la diversification des usages.

Le Casier français prépare une ligne de montage dédiée à la fabrication de casiers de retrait de colis, pour un investissement de 200 K€. Elle devrait être opérationnelle début mars. « *Il y a une forte demande pour des casiers Made in France* », souligne Manuel Moutier. Le dirigeant de l'entreprise de Templemars pense que le casier-colis va générer une nouvelle dynamique industrielle et permettre de doubler en trois ans le chiffre d'affaires qui s'élève à 6,5 M€, avec une quarantaine de salariés. « *On est une petite PME qui s'est hyper industrialisée ces dernières années. Toutes les semaines, ça évolue. Il faut constamment innover, sinon c'est le début du déclin* », assure celui qui a repris la société en 2019, alors baptisée AST International, et qu'il a réinventée en spécialiste des casiers réfrigérés. L'idée première étant de proposer à des agriculteurs des casiers pour la vente directe de leurs produits aux consommateurs, dans une logique de circuit court. Au fil du temps, de nouveaux usages se sont développés, en particulier dans

les universités ou la restauration collective. Très récemment, Le Casier français s'est associé au spécialiste des produits de la mer Mericq afin de créer des casiers pour proposer des poissons à la vente. Après une première installation à Agen, deux autres points de vente sont attendus à Paris. Aujourd'hui, l'entreprise compte 600 points de vente en France (85% de son activité). En 2025, elle compte installer 300 casiers-consignes et 200 casiers réfrigérés. Dans les dix ans, elle vise 5 000 implantations minimum en France. Manuel Moutier présente ses casiers comme « *des agrégats de compétences complexes* », mais dont l'usage pour les consommateurs comme pour l'exploitant est très simple. Toutes les compétences ont été internalisées : informatique, assemblage, commercialisation, mais aussi agence de communication pour aider les agriculteurs à vendre leurs produits. « *La seule chose qu'on ne fait pas, c'est le pliage des tôles et la peinture.* »

"IL FAUT CONSTAMMENT INNOVER, SINON C'EST LE DÉBUT DU DÉCLIN"
MANUEL MOUTIER

ÉTIQUETTES ÉLECTRONIQUES

Depuis 2023, Le Casier français propose des casiers avec une double trappe. Le même espace contient désormais 21 modules au lieu de 42, ce qui permet de limiter le réapprovisionnement. Ce système représente déjà 50% des ventes. L'an dernier, la société a lancé un plateau tournant qui permet de vendre trois produits dans un seul casier. Elle a également créé des étiquettes électroniques pour une mise à jour automatique des produits. L'innovation concerne aussi les façades. Auparavant, l'entreprise se servait de modèles préfabriqués. Désormais elle les assemble, ce qui lui permet de limiter transport et stockage.

« *On arrive à se positionner au même niveau de prix que les Chinois, parce que nous n'avons pas de marges perdues à cause de la logistique* », explique Manuel Moutier, actionnaire principal (40% du capital), aux côtés de Finorpa (26%) et de deux associés. « *La réflexion sur le circuit court industriel fait gagner des points de marge. Pour fabriquer en France, l'un des facteurs clés de succès, c'est de connaître son écosystème. Qui produit quoi et où ? Le problème, c'est que beaucoup de gens ne savent pas quelles sociétés se trouvent autour d'eux.* »

■ Yann Suty

AVOSDIM ENTAME SA MUE INDUSTRIELLE

BÉTHUNE. Le spécialiste de la vente en ligne de stores veut étendre son outil de production pour séduire la clientèle professionnelle. Avec une ambition inchangée depuis sa création : la place de numéro 1 en Europe.

Changement de dimension pour AvosDim. L'entreprise, créée en 2008 par Adrien Lombart, amorce une transition stratégique. Elle entend passer d'e-commerçant de volets, stores et moustiquaires sur mesure à industriel. Pour parvenir à ses fins, elle mise sur trois principaux leviers de croissance. Le premier concerne sa clientèle. Jusqu'ici, la Pme aux 100 salariés s'adressait en majorité aux particuliers. En ce début d'année, elle s'est ouverte aux professionnels avec un site Internet et une équipe dédiés. Cette cible est majeure puisqu'elle absorbe la quasi-totalité du marché du store et du volet. « *Les particuliers ne font qu'à peine 5% du secteur, mais nous n'avions pas les moyens au départ de répondre aux professionnels. On aurait coulé !* », assure Adrien Lombart. « *Si on réussit sur le B to B comme on le fait avec les particuliers, on peut rapidement atteindre nos objectifs* ».

Le deuxième levier de croissance se situe au sein de son outil de pro-

duction, avec l'aménagement d'une unité de laquage dans les prochains mois. Elle lui permettra d'étendre sa palette de couleurs et son catalogue de produits. Par la suite, l'entreprise internalisera la fabrication de profilés. Adrien Lombart veut à l'avenir rapatrier le maximum d'étapes de la production en région. Un pari pas loin d'être relevé puisque 70% des produits de sa société sont aujourd'hui fabriqués à Béthune.

100 M€ DE VENTES

Enfin, dernier pilier de sa stratégie, AvosDim compte faire de l'export un véritable tremplin de son développement. Bien présente dans le sud, l'entreprise souhaite mailler davantage le nord de l'Europe. « *On a la chance d'être flexible et donc de pouvoir ajuster notre réponse à la demande assez rapidement* », explique Adrien Lombart. Aujourd'hui, la société réalise 20% de ses 26 M€ de chiffre d'affaires à l'export. Une part que le dirigeant veut faire progresser, tout

en lorgnant la place de leader européen de son secteur et les 100 M€ de chiffre d'affaires, réalisés avec 150 personnes, avant 2030. « *C'est notre objectif depuis le début. Il y a quelques années, ça pouvait paraître utopique, mais aujourd'hui on est pris au sérieux !* »

Pour absorber le flux d'activité supplémentaire envisagé, AvosDim a étendu son site en mettant la main sur les 3 500 m² autrefois occupés par Trioplast. Une opération qui lui a permis de faire grimper à 10 000 m² sa surface totale au sein du parc d'activités Washington à Béthune. Mais ce n'est pas suffisant. La construction d'un bâtiment d'au moins 4 000 m² à court terme sur son empreinte foncière est envisagée, afin d'y installer une partie de sa production et une zone de stockage ■ **J.K.**

**70% DES
PRODUITS
D'AVOSDIM SONT
AUJOURD'HUI
FABRIQUÉS À
BÉTHUNE**

DIVERSIFICATION

Depuis un an, AvosDim est à la tête de l'agence Open I Tech ouverte dans le centre-ville de Béthune. Actionnaire au côté d'une partie des six salariés (tous développeurs web), l'entreprise propose tout un panel de services axés sur la transformation industrielle et l'optimisation d'outils de production, sur fond de digitalisation. Un accompagnement accessible à toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité.



RÉSEAUX : INFRAMAP MODERNISE LA CARTOGRAPHIE SUR CHANTIER

CROIX. L'entreprise a créé GC Trackr, un boîtier embarqué pour trancheuse qui automatise le géoréférencement. Un outil breveté notamment utilisé sur le plus gros chantier d'enfouissement de ligne électrique du pays.

Trois ans et 300 K€. C'est ce qu'il aura fallu pour imaginer, développer et mettre au point une innovation mondiale, protégée par plusieurs brevets. A Croix, la société Inframap, filiale du groupe de modélisation Ritek, a récemment dévoilé GC Trackr. Ce boîtier de cartographie automatisée a vocation à être embarqué à bord des trancheuses à roue, soit des machines dédiées aux travaux de terrassement et de construction.

Sur un chantier de déploiement de réseau (eau, gaz, télécoms...), un géomètre doit se rendre physiquement sur les lieux pour vérifier la conformité de travaux menés. Il y réalise des relevés topographiques, des mesures, des tracés d'infrastructures, ou bien établit des plans. GC Trackr centralise toutes ces tâches, automatise le géoréférencement et communique les informations, en temps réel, aux ingénieurs d'Inframap pour le compte de gestionnaires de réseaux tels Ene-

dis, RTE ou GRDF. Le tout, avec une précision centimétrique, grâce à une connexion satellites.

Inframap a lancé la commercialisation de son GC Trackr cet été. Une quinzaine de boîtiers sont actuellement en service au niveau national. L'outil est d'ailleurs utilisé sur plus



de 120 km de tranchées sur un chantier d'enfouissement titanesque d'une ligne très haute tension entre la France et l'Espagne.

Par ailleurs, Inframap confie être en discussion avec l'italien Tesmec, fabricant de trancheuses, pour équiper une partie de ses gammes. Des tests sont en cours. Dans l'année à venir, la société compte accélérer son développement commercial. Elle ambitionne d'être référencée chez les gestionnaires de réseaux pour que ceux-ci proposent aux entreprises de génie civil l'utilisation de GC Trackr. Enfin, elle vise un déploiement à l'international où son produit pourrait facilement être adopté, assure le dirigeant Antoine Pacan. Cet ancien responsable de Nord Financement (Groupe IRD) a repris l'entreprise en 2022 aux côtés de trois associés. Inframap réalise un chiffre d'affaires de 3,5 M€ avec une quarantaine de salariés répartis entre Croix, Reims et Lorient ■ J.K.

LE SPÉCIALISTE DES TOILES PVC NEWMAT EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Le tribunal de commerce de Lille Métropole a placé la société Newmat en redressement judiciaire le 6 janvier dernier. L'entreprise affiche un chiffre d'affaires de 6,7 M€ pour un effectif de 45 personnes. Newmat est une entreprise spécialisée dans le plafond tendu en toile de

PVC. Chauffée, cette dernière se tend pour prendre parfaitement place afin d'équiper des plafonds à vocation esthétique ou acoustique, pour un marché de haut de gamme, notamment dans l'univers du luxe. L'entreprise, labellisée French Tech, exporte plus de 50% de sa production.

Elle avait quitté son site historique de Haubourdin pour s'implanter à Noyelle-lès-Seclin début 2020, dans un site qui lui a permis de doubler sa surface de production. La direction n'a pas répondu à nos sollicitations ■ O.D.



PASCAL BOULANGER CÈDE PRO IMPEC AU BRETON SAMSIG

Pro Impec devient rennais. Le groupe de propreté industrielle fondé par Pascal Boulanger en septembre 1990 change de mains pour entrer dans le giron du groupe Samsic. En 35 ans de croissance, ce prestataire d'hygiène et de propreté pour les professionnels est devenu un grand nom du secteur : 38 agences emploient un total de près de 6 000 personnes, pour un chiffre d'affaires de 75 M€, ce qui en fait l'un des principaux indépendants en France, et dans le top 15 du secteur. On ajoutera que le groupe de Lambersart était en très bonne santé économique, avec un résultat net variant de 1,5 à 3 M€ selon les années. « Et on pouvait continuer à se développer, notamment par croissance externe, il y avait du potentiel », analyse Pascal Boulanger, par ailleurs promoteur immobilier et président national de leur fédération (FPI). « Mais j'ai 62 ans. J'aurais préféré une solution interne, auprès de nos enfants ou de collaborateurs, mais cela n'a pas été possible. Ma dirigeante voulait également arrêter. Je savais que cette entreprise ne pouvait intéresser qu'un major. » Ce qu'est assurément Samsic, dont le chiffre d'affaires consolidé (intégrant bien d'autres domaines) dépasse 3,6 Mds € pour 125 000 salariés. « Ce sont des gens sérieux ! », estime le patron autodidacte qui souligne que l'opération est sans lien avec les difficultés du secteur immobilier, son « vrai métier ». Les conditions de l'acquisition ne sont pas précisées ■ O.D.

123 PARE-BRISE PREND L'ACCENT SUÉDOIS

MARQUETTE-LEZ-LILLE. L'enseigne de réparation et du remplacement des vitrages automobiles a cédé 51% de son capital au groupe Cary, l'un des leaders européens du secteur.

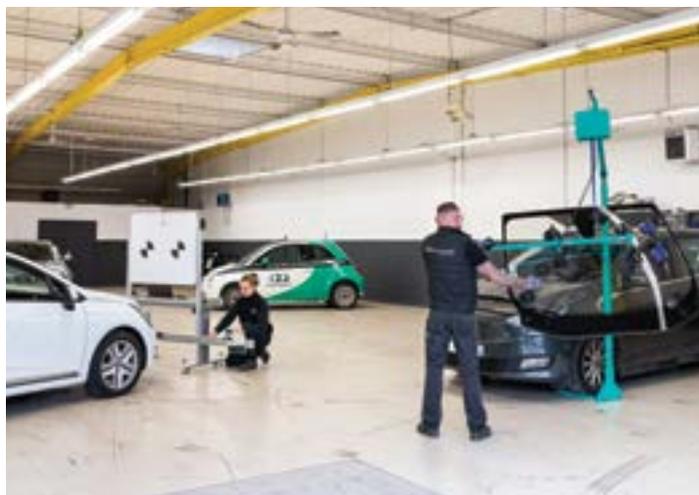
Cary vient de prendre 51% du capital de 123 Pare-brise, l'enseigne de réparation et du remplacement des vitrages automobiles. Le montant de l'opération n'a pas été dévoilé. Les trois fondateurs, Alberic Bienvenu, Norbert Sibert et Ludovic Vaesken, qui détenaient l'intégralité du capital, deviennent minoritaires, mais restent aux commandes.

« Cary a été séduit par notre modèle succursaliste, décrit Alberic Bienvenu, le directeur général de 123 Pare-brise. Nous avons un fort potentiel de développement. L'ambition, c'est de contester le leadership européen du groupe Belron, le propriétaire de Carglass. »

Car le groupe suédois, spécialiste des solutions durables dédiées à la réparation et au remplacement des vitrages automobiles, s'est lancé dans une politique d'acquisitions pour étendre sa présence sur le marché européen.

Ces cinq dernières années, il s'est ainsi implanté en Belgique (Autoglass Clinic, Touring Glass), au Portugal (Expressglass), en Espagne (Ralarasa), au Royaume-Uni (Charles Pugh Glass) et en Allemagne (Zentrale Autoglas). L'arrivée du groupe Cary conforte la stratégie de développement de 123 Pare-brise annoncée en septembre (Eco121 n°145).

L'enseigne exploite actuellement 129 centres à travers la France et en vise 250 dans les dix-huit prochains mois pour couvrir complètement le territoire. Dans son viseur, l'entreprise a surtout l'Ile-de-France, dont elle est absente, et la Provence-Méditerranée, où elle



ne dispose que de cinq unités. « Cary va beaucoup nous aider sur les grands dossiers structurants, comme la RSE, l'IT ou la supply chain », précise Alberic Bienvenu ■ Y.S.

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR !

03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- 1 an (10 n°) au prix de **69€**
- 2 ans (20 n°) au prix de **109€**

+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)

Règlement

- Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
- Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM _____ PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ / ORGANISATION _____

ADRESSE _____

_____ CODE POSTAL _____

VILLE _____ TEL. _____

E-MAIL _____



éco 121

ECOPRESSE - PARC NIVÉO
300 RUE DE LILLE
59620 MARQUETTE-LEZ-LILLE



OPA OPTICAD A RÉUSSI SON IMPLANTATION EN TERRE PICARDE

LE PLESSIS-BELLEVILLE. Le fabricant de composants optiques a enregistré une progression de près de 50% depuis son implantation dans l'Oise, en 2021.

Trois ans après son déménagement et un changement de département, la greffe a réussi. Créé en 1994, Opa Opticad se trouvait à l'étroit dans ses locaux de Mitry-Mory, en Seine-et-Marne. Le fabricant de composants optiques de précision cherchait un endroit idéal où s'implanter, mais sans trop s'éloigner de son site historique au risque de perdre son équipe et son savoir-faire. La recherche s'éternise. Et c'est finalement la Communauté de Commune du Pays de Valois qui lui trouve un terrain, au Plessis-Belleville, dans l'Oise.

L'entreprise y édifie un bâtiment de 1 300 m², où elle installe de nouvelles machines. « Le bâtiment nous laisse la possibilité de nous développer comme nous en avons envie », relate Aurélie Courtay-Fiore, la co-gérante. Ex-consultante pour Opta Opticad,

elle a rejoint la société en 2018 lorsque Julien Delabille, le fils du fondateur, l'a rachetée. Mais l'activité sur le nouveau site commence en 2021, alors que les effets du covid se font encore fortement ressentir, avec des décalages, voire des baisses de commandes. « Les débuts ont été mouvementés, mais tout est finalement rentré dans l'ordre. »

Aujourd'hui, Opta Opticad peut cultiver sa niche, ou plutôt « sa niche dans la niche », selon les mots d'Aurélie Courtay-Fiore. L'entreprise fabrique des composants (lentilles, hublots, prismes, objectifs) qui sont ensuite intégrés dans des appareils de haute technologie. « On ne parle pas de microscopes pour les lycées », s'amuse la dirigeante. La société emploie 23 personnes, dont les trois dernières arrivées début 2023. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 3,4 M€ lors du dernier exercice, à comparer à 2,7 M€ en 2022 et 2,3 M€ en 2021 (+ 47%), mais aussi à 3 M€ en 2019, juste avant le covid.

DÉFENSE NATIONALE

Opa Opticad est l'un des derniers représentants français d'un savoir-faire particulier. « Pendant très longtemps, la France a été le leader mondial de l'optique de précision mais, progressivement, de grosses structures ont racheté puis délocalisé les entreprises pour améliorer leurs marges, en particulier en Europe de l'Est. Opta Opticad fait partie des rares entreprises à avoir survécu à ce business model. »

Aurélie Courtay-Fiore estime essentiel qu'une telle activité demeure dans l'Hexagone. Les systèmes optiques sont en effet au cœur de nombreux secteurs, dont certains stratégiques, relevant de la Défense nationale.

« Il y a de l'optique partout », assure-t-elle en listant les domaines dans lesquels Opa Opticad intervient : voitures, éclairages, téléphones, appareils de cuisine, industrie, médical, aérospatiale, satellites, nucléaire... Récemment, l'entreprise a conçu des composants pour capter des informations sur des manuscrits vieux de 1 000 ans, indétectables à l'œil nu. Parallèlement à la fabrication de composants, elle développe un service d'ingénierie, pour trouver des solutions à des besoins optiques spécifiques. Une activité pour laquelle elle bénéficie du crédit d'impôt recherche. « Nous voulons essayer de conserver notre identité », explique Aurélie Courtay-Fiore. « On est dans un monde assez magique. L'optique, c'est un métier de passionnés et de savoir-faire, pas une industrie avec de la cadence. Même si on est classé dans l'industrie, notre métier est plus proche de l'orfèvrerie. Il faut avoir des mains agiles et des têtes bien faites. » ■ Yann Sutty

Chaque année, l'ADEME soutient plusieurs centaines de projets en Hauts-de-France en faveur de la Transition écologique. Les aides engagées dans la région représentent en moyenne un montant annuel de l'ordre de 100 M€. L'équipe régionale accompagne tous les acteurs (collectivités, entreprises, acteurs de la recherche, particuliers) en leur proposant une ingénierie de financement de projets.



ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION : POUR UN MODÈLE ÉCONOMIQUE PLUS DURABLE

En réponse aux nombreux enjeux écologiques et sociétaux, le concept d'Economie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) tend à s'intensifier. L'EFC remet profondément en cause le modèle économique de production de masse actuel, au profit d'un modèle économique axé sur le service et le partage, détaille Moïse Lefranc, coordinateur ingénieur à l'ADEME Hauts-de-France (moise.lefranc@ademe.fr). L'approche n'est pas nouvelle. Dans les Hauts-de-France, elle est déployée depuis plus de 10 ans à travers la dynamique rev3. Notre région est même considérée comme pionnière, avec le tout premier projet d'accompagnement collectif lancé en 2013 par le Centre des Jeunes Dirigeants et le Réseau Alliances. Une vingtaine d'entreprises s'étaient engagées dans le programme. Dans le même temps, plusieurs acteurs ont aussi mis le pied à l'étrier, à l'instar du Centre Ressource du Développement Durable, de la CCI régionale ou bien de l'association lilloise Club Noé.

ESSAIMER PLUS LARGE

« L'ADEME a publié en 2024 un panorama sur l'économie de la fonctionnalité et la coopération qui dresse un état des lieux de la thématique y compris présente des acteurs et des initiatives soutenus par l'ADEME de 2019 à 2023 », (CF QR code) expose Marie Tison, coordinatrice du pôle Economie Circulaire à l'ADEME Hauts-de-France (marie.tison@ademe.fr). « Nous voulons proposer notre accompagnement aux entreprises qui engagent ce changement de modèle économique en les aidant à mobiliser tout leur écosystème, à savoir leurs clients, leurs partenaires et leurs actionnaires », complète Moïse Lefranc. L'ADEME souhaite également sensibiliser les collectivités. Pour ce faire, la Direction régionale a accompagné la Communauté Urbaine d'Arras pour mettre en place un projet visant à faciliter le partage des locaux sous utilisés sur son territoire dans une logique d'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération. Débuté en

janvier 2024, ce projet doit permettre en trois ans de concevoir, faciliter et expérimenter de nouvelles approches de coopérations entre les acteurs du territoire qu'ils soient publics ou privés. Intégrer les principes de l'EFC permet ainsi à répondre à différents enjeux : fonciers, énergétiques, sociétaux. « Tout comme pour les entreprises, l'EFC permet aux territoires de réduire leur impact environnemental en optimisant l'utilisation des ressources et en s'appuyant sur une logique de l'usage et du service plutôt que sur l'achat et la propriété », assure Marie Tison.

POUR EN SAVOIR PLUS



BUREAUX : LE MARCHÉ LILLOIS DÉGRINGOLE, ENCORE

La morosité du secteur immobilier s'ancre dans la durée. Le marché tertiaire lillois a reculé l'an dernier, pour la deuxième année consécutive. Seuls 152 000 m² ont été transactés, en 271 opérations, contre près de 195 000 m² l'année précédente. Soit bien loin des 270 000 m² fièrement affichés en 2021 et 2022. Sur la moyenne des cinq dernières années, Lille a perdu un tiers de son activité, comptes propres compris. Sans ces derniers, le recul n'est « que » de 12% sur la même période. Alors qu'elles pèsent habituellement environ 65 000 m², ces opérations en compte propre n'ont totalisé que 8 124 m² l'an dernier, soit seulement 5% de l'activité annuelle. La moitié de celle-

ci a été réalisée dans le seconde main et à 45% dans le neuf.

Par ailleurs, les transactions d'importance (plus de 2 000 m²) sont en baisse significative : 13 en 2024, contre une vingtaine en moyenne. En nombre, sur cinq ans, c'est une chute de 38%, observe Xavier Delecroix, directeur régional associé chez BNP Paribas Real Estate. « La perte des comptes propres et des opérations majeures sont les deux principaux éléments qui expliquent le retrait du marché lillois l'an dernier ». A cela,

Malgré une deuxième place conservée sur le podium régional français, Lille a une fois de plus clôturé l'année avec une activité tertiaire en retrait. Confirmant ainsi les projections des professionnels, qui s'attendent à une tendance similaire pour 2025.

s'ajoutent l'instabilité politique, la crise financière et le contexte général qui ne donnent guère envie d'investir dans des projets immobiliers lourds. « Il y a un attentisme évident. Beaucoup de décisions, notamment dans les grandes sociétés, ont été reportées », poursuit Xavier Delecroix.

Les secteurs géographiques de référence du marché lillois demeurent : Villeneuve-d'Ascq a aspiré 27% de l'activité de 2024, suivie de très près par les Grands Boulevards (26%) puis de Lille (de loin avec 16%) et d'Euralille (11%).

Les programmes de plus en plus onéreux à produire affichent des loyers en hausse. Lille va doucement mais sûrement tutoyer les 300€ du m² avec des loyers prime observés dans le neuf aux alentours de 280€ par m².

LES INVESTISSEURS REMPLIENT

Dans ses cartons, Lille dispose d'à peine plus d'une année d'offre neuve : 88 000 m² en stock. La pénurie guette. Le stock de seconde main, évalué à environ 300 000 m² (en hausse), « a donc de beaux jours devant lui », note le directeur régional de BNP Paribas Real Estate.

Il y a tout de même eu deux bonnes nouvelles l'an dernier : la première, les investissements ont retrouvé une courbe positive dans un contexte financier offrant davantage de visibilité : 198 M€ ont été injectés dans les bureaux, contre 165 M€ en 2023. La seconde : l'activité des locaux d'activité a atteint un nouveau record avec 234 000 m² transactés dans la MEL dont quatre méga deals, soit des opérations de plus de 10 000 m² menées par des industriels ayant réinvesti dans leurs outils de production. Al'échelle des régions françaises, Lille a maintenu sa deuxième place l'an dernier, derrière Lyon qui la devance avec 100 000 m² supplémentaires de bureaux. Les professionnels du secteur s'attendent à une année 2025 dans la continuité de 2024 ■ **Julie Kiavué**

"IL Y A UN ATTENTISME ÉVIDENT"
XAVIER DELECROIX



**Souscrivez un abonnement de soutien !
Vous aimez une presse locale
fiable, sérieuse et indépendante ?**

éco 121

**vous propose un abonnement
premium de soutien.**

Il comprend :

- 10 exemplaires papier chaque mois
- un accès intégral au web (numéro en cours et archives)
- un accès privilégié aux partenariats Eco121 (concerts, événements...)
- des rencontres avec la rédaction au travers du club Eco121
- une newsletter dédiée à la vie de votre journal



CONTACTEZ-NOUS AU 03 55 33 21 05 OU PAR MAIL À COURRIER@ECO-121.FR

Je souscris à un abonnement de soutien à Eco121 pour un montant de 1000 €

Règlement

Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse

Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM _____ PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ / ORGANISATION _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____ TEL. _____

E-MAIL _____

éco 121

ECOPRESSE - PARC RIVÉO
300 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE

LILAEA VEUT FAIRE DÉCOLLER LES STATIONS DE SURVEILLANCE DE L'EAU



ANNE GASPAR ET ELODIE GÉBA. Les deux amies espèrent déployer 200 stations robotisées d'analyse de l'eau dans les deux ans, tout en poussant l'activité d'accompagnement et de sensibilisation.

C'est du fond de l'Aisne, à Crécy-aux-Monts, entre Laon et Soissons, que deux jeunes trentenaires pilotent une prometteuse greentech de l'eau. Anne Gaspar et Elodie Géba ont lié amitié sur les bancs de la fac de biologie de Reims. Leurs chemins se sont éloignés un temps, la première ayant eu un parcours original – jusqu'à un diplôme de réparatrice d'accordéons ! - qui l'a conduite au final à un double mastère en système embarqué (robotique) et à un MBA, la seconde suivant un doctorat en écotoxicologie. L'opportunité de pouvoir réutiliser un petit sous-marin téléguidé développé par Anne pendant ses études pour l'analyse de l'eau en temps réel a été le déclic pour réunir à nouveau les deux amies avec le lancement d'une société, même si depuis le submersible a été mis en suspens. Lilaea est née pour

développer une solution robotique innovante pour suivre la qualité de l'eau. Une thématique croissante et dopée par les contraintes réglementaires, à travers notamment la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) confiée aux intercommunalités, mais aussi par la prise en compte toujours plus grande de critères de développement durable et les obligations de suivi de l'eau dans le champ de l'entreprise. Lilaea ne s'intéresse qu'aux milieux ouverts et non aux réseaux d'eau, pour lesquels, elle loue des stations de surveillance en continu, le point de départ, complété depuis d'une forte dimension de formation et de sensibilisation. Les deux jeunes femmes obtiennent rapidement le soutien de nombreuses structures : prêts d'honneur du réseau Entreprendre Picardie

puis du réseau Entreprendre national, d'Initiative Aisne, soutien de l'Agence Spatiale Européenne, accompagnement d'Euratechnologies, de HDFID, de REV 3, du pôle Aquanova, financement de BPI et incubation à l'IMT Nord Europe.

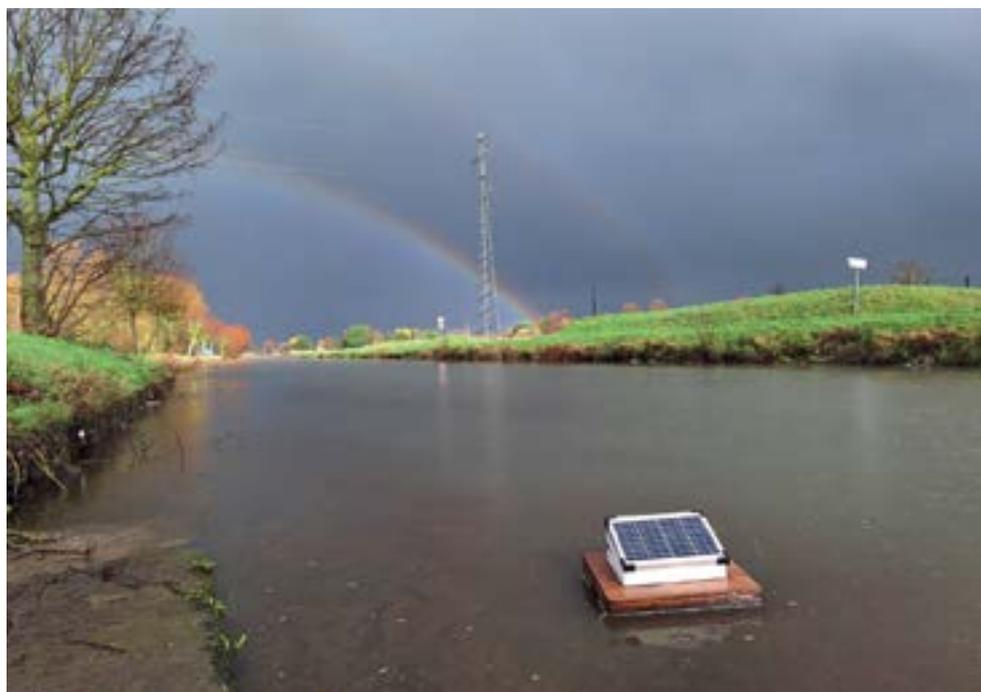
Où en est la société aujourd'hui ? Lilaea loue ses stations de surveillance de l'eau, à raison de 1 750 € de loyer mensuel, hors installation et paramétrages spécifiques. « *L'accompagnement est à la demande. Pour une collectivité qui a besoin de surveillance en un point avec un accompagnement de type interprétation de données, présentation des résultats, c'est 40 K€ pour un an* », précise Anne Gaspar.

RÉFÉRENCE MONDIALE

La société espère déployer un parc de 200 stations d'ici à deux ans, avec un chiffre d'affaires qui devrait passer d'un demi-million d'euros en 2025 à 3 M€ en 2027, qui se répartirait à 40% dans le monde de l'entreprise et 60% dans le public, avec surtout une part importante de revenus récurrents.

Le projet se fonde aussi sur un développement à l'international, Lilaea ayant l'ambition assumée de devenir une référence mondiale. « *Nos solutions sont adaptables à tous les milieux. On va par exemple travailler le territoire québécois en commençant par une phase d'adaptabilité de l'offre technique comme de l'accompagnement* », précise Anne Gaspar. Dans le viseur, l'entreprise s'intéresse déjà à la Belgique, au Maroc et au Portugal, en fonction des opportunités. Les dirigeantes tablent sur une levée de fonds d'ici à la fin de l'année pour se donner les moyens de leur expansion. Une première rencontre avec les investisseurs de la plateforme Invest Innove a déjà eu lieu en fin d'année. Et Elodie et Anne viennent par ailleurs de lancer un projet participatif sur la plateforme Ulule pour financer un de leurs jeux de sensibilisation à la gestion de l'eau, baptisé « Shar'eau », en touchant cette fois le grand public.

■ Olivier Ducuing



PIERREPLUME TRANSFORME DU TEXTILE RECYCLÉ EN PANNEAUX ACOUSTIQUES DESIGN

JÉRÉMIE TRIAIRE, AMANDINE LANGLOIS ET CAMILLE CHARDAYNE. Leur entreprise de Tourcoing vise le million de chiffre d'affaires à horizon 2028.



Il y a d'abord eu une agence de design. Jérémie Triaire, Amandine Langlois, Camille Chardayne ont créé Prémices & Co en 2013, à la fin de leurs études en design et architecture d'intérieur, à l'école Boule à Paris. Installée dans la capitale, l'agence est spécialisée dans l'aménagement des espaces et l'économie circulaire. « Nous travaillons de plus en plus le recyclage textile et cherchions à le pousser plus loin, se rappelle Jérémie Triaire. On croule sous les déchets textiles et il existe assez peu de voies de valorisation. La plupart finissent dans des décharges. »

D'où la création de Pierreplume en mai 2023 dont le siège social se trouve cette fois à Tourcoing et la partie commerciale à Paris. Son activité ? Créer des matériaux acoustiques en textile recyclé. Ils prennent la forme de panneaux qui se collent aux murs ou se suspendent. « Actuellement,

il existe des matériaux techniques et isolants, mais sans dimension esthétique », note Jérémie Triaire. Pierreplume propose des produits en cinq couleurs, sans teinture. C'est la matière première qui donne la couleur. Le bleu provient par exemple du recyclage d'uniformes de pompiers. L'entreprise produit ses matériaux avec le Ceti (Centre européen des textiles innovants) à Tourcoing et un partenaire basé à Angers. Elle les vend ensuite auprès d'architectes d'intérieur.

La prochaine étape ? Un investissement de 700 K€ dans des machines, qui devrait se concrétiser suite à la signature d'une convention avec l'Ademe. « On veut



réinternaliser la découpe, explique Amandine Langlois. C'est la dernière étape du processus, qui nous permet de gérer les envois aux clients. Cela permettra de mieux maîtriser les coûts et les délais. » Les machines pourraient être opérationnelles en juin prochain.

Avec l'objectif d'atteindre le million d'euros de chiffre d'affaires en 2028, contre 450 K€ actuellement. 80% provient de la vente à des distributeurs, le reste du service de R&D pour la mise au point de produits sur mesure pour des entreprises ■ Y.S.

BIBLIOONDEMAND AIDE LES BIBLIOTHÈQUES À GARNIR LEURS ÉTAGÈRES NUMÉRIQUES



MARIE-DELPHINE FOU德里AT. Sa librairie numérique vient de lever 1M€ auprès d'IRD Invest et de Finovam Gestion.

Alors qu'elle était responsable commerciale des clients bibliothèques du groupe Nosoli, le propriétaire du Furet du Nord, Marie-Delphine Foudriat remarque que les acteurs de l'enseignement supérieur éprouvent des difficultés sur le sujet du numérique. S'ils obtenaient très facilement des livres anglo-saxons, il était beaucoup plus compliqué de se fournir en livres français. Pourquoi ? Parce que les éditeurs obligeaient à prendre un abonnement à l'intégralité de leur

catalogue, sans possibilité de choisir uniquement les livres qui les intéressaient. « C'était avant tout un défi technique », explique-t-elle.

Marie-Delphine Foudriat lance Biblioondemand en 2020. L'entreprise est d'abord incubée pendant deux ans chez Archimède, un spécialiste des logiciels basé à Lille. « A partir du moment où on a été prêt, les premiers clients sont arrivés tout de suite, car on répond à un vrai besoin », assure cette lauréate du Réseau Entreprendre Nord 2024. Son premier gros contrat, elle le décroche avec l'université de Bordeaux fin 2001. Aujourd'hui, Biblioondemand travaille avec 150 établissements.

Fin 2021, la plateforme réalise un spin-off pour se développer plus sereinement et être moins rattachée à Archimède. Et pour rechercher des financements. Elle concrétise une levée de fonds de 1M€ fin 2024 auprès d'IRD Invest et de Finovam

Gestion. Ces nouveaux moyens vont lui permettre d'accélérer dans les pays francophones et aux Etats-Unis. Dans la foulée, Marie-Delphine Foudriat recrute deux commerciales, portant les effectifs à cinq membres.

En parallèle, Biblioondemand développe un outil d'IA fiable et légal, qui se nourrit de contenus achetés par les universités. « On espère aussi pouvoir utiliser les contenus des livres des éditeurs classiques, ajoute Marie-Delphine Foudriat. On a négocié avec le groupe Madrigall, le propriétaire de Gallimard, pour proposer sur le site une offre prescrite par les lycées afin que les CDI puissent se constituer une collection numérique. »

Aujourd'hui, la plateforme installée à Lille propose 150 000 contenus numériques : eBooks, livres audio, vidéos et podcasts de 5 000 éditeurs. Son chiffre d'affaires s'élevait à 500 K€ en 2023. Il devait atteindre 750 K€ en 2024 ■ Y.S.



AMIENS. La société a mis au point une solution basée sur une technologie de cellules photovoltaïques d'intérieur, qui cible notamment les objets connectés. Elle prévoit l'ouverture d'une usine fin 2025 avec à la clé 150 emplois à terme.

PHOTOVOLTAÏQUE INTÉRIEUR : G-LYTE MONTE D'UN CRAN DANS L'INNOVATION

Elle est née en 2019, après plus de dix ans de recherche et développement mené au Centre National de la Recherche Scientifique. Basée au Energy hub d'Amiens, l'entreprise G-Lyte a développé une solution photovoltaïque d'intérieur baptisée in-Dye. En reproduisant le principe de la photosynthèse, cette innovation permet d'équiper les objets connectés comme les télécommandes, les périphériques d'ordinateur ou encore les étiquettes connectées, soit des marchés de masse en plein développement. La technologie DSSC, c'est-à-dire de cellules solaires à colorant, n'est pas nouvelle. Sa découverte remonte à la fin des années 80. En revanche, par rapport aux solutions existantes, G-Lyte promet un rendement énergé-

tique deux à trois fois plus élevé. Et une durée de vie d'au moins 15 ans, contre 5 à 10 ans pour ses concurrents, selon son président Franck Barath. Ancien chercheur au CNRS, il a cofondé l'entreprise avec Frédéric Sauvage, directeur de recherche au sein de l'organisme. Scientifique de renommée mondiale spécialisé dans les DSSC, ce dernier est aussi aux manettes de la start up amiénoise Crystal Energy qui développe un verre électrochrome également à partir de cellules photovoltaïques incolores.

VENDUS EN EUROPE ET EN ASIE

« Notre produit n'est pas polluant car nous n'utilisons pas de matériaux critiques comme les batteries ou les panneaux au silicium », détaille le

dirigeant, à la tête d'une vingtaine de salariés. La solution de G-Lyte est protégée par cinq brevets. A ses débuts, l'entreprise a pu compter sur la SATT Nord pour une maturation technologique et d'un accompagnement à la création de start up par CNRS Innovation.

Depuis le lancement, près de 4 M€ ont déjà été investis. Soutenue par la Région, G-Lyte a démarré la commercialisation d'in-Dye au printemps dernier, « avec quasi un an de retard à cause de la pandémie et des difficultés d'approvisionnement de certains composants électriques », explique Franck Barath. Sa société produit aujourd'hui quelques centaines de milliers d'unités qu'elle expédie vers l'Europe et l'Asie. Elle dispose d'un support technique à Amiens et un autre à Taïwan, et prévoit l'implantation d'un troisième aux Etats-Unis dans les prochains mois. Après une première levée de fonds de 460 K€ en 2020 auprès de Finovam Gestion et CNRS Innovation, G-Lyte prépare un deuxième tour de table en série A (environ 15 M€ sont recherchés). En ligne de mire : la construction d'un site industriel fin 2025 à Amiens disposant d'une capacité de production à terme de 25 millions d'unités. L'usine pourra employer 150 personnes, estime le dirigeant, et permettrait à G-Lyte de réaliser 150 M€ de chiffre d'affaires d'ici à cinq ans ■ **Julie Kiavué**

LA SOLUTION DE LA START-UP AMIÉNOISE EST PROTÉGÉE PAR 5 BREVETS



PRÉSERVER LE PATRIMOINE.
LE PLUS BEAU CADEAU
QU'ON PUISSE FAIRE
AUX GÉNÉRATIONS FUTURES.

FAITES UN DON SUR FONDATION-PATRIMOINE.ORG



FONDATION
DU
PATRIMOINE

DONNONS UN AVENIR
À NOTRE PASSÉ.



Depuis son petit village de 500 âmes, à Fleury dans l'Oise, STTS exporte son savoir-faire aux quatre coins du monde. L'aventure internationale débute en 1980, quatre ans après sa création, lorsque la Pme pénètre l'Afrique du Nord avec ses solutions chimiques (aussi appelés flux) de brasage et de soudage. Un pari audacieux pour Jean-Pierre Foucaud, le fondateur, « *qui ne parlait que très peu anglais* », confie sa fille Sandrine Carpentier, la directrice commerciale, à la tête de la société au côté de son frère Jean-Christophe Foucaud, le Pdg. L'entreprise familiale est aujourd'hui présente dans plus de 40 pays, répartis sur cinq continents. Une expérience récompensée au Leadexport 2024. Avec ses 20 salariés, STTS réalise 60% de ses 4,3 M€ de ventes à l'étranger. Sur son site de production, la Pme peut produire jusqu'à 10 000 tonnes de produits par an, sous forme de liquide, de poudre, de pâte ou de gel. Elle propose son catalogue de plus de 50 formules à de nombreux secteurs industriels : la plomberie, le BTP et la construction, la couverture et zinguerie, la mécanique, le CVC (chauffage-ventilation-climatisation) ou encore l'automobile, son premier client. Les difficultés actuelles de ce dernier secteur n'ont pas eu d'impact sur l'activité de STTS l'an dernier, qui a enregistré une croissance

STTS S'ÉQUIPE POUR UNE NOUVELLE CONQUÊTE MONDIALE

En anticipation d'un fléchissement de son activité auprès de l'automobile, la Pme isarienne, spécialiste des flux de soudure, vient d'investir un demi-million d'€ pour se diversifier. Avec une volonté appuyée d'attaquer de nouveaux marchés à l'export dès cette année.

de 12% par rapport à 2023. Sur le seul segment automobile, STTS a vu son activité grimper de 10%. « *Nos produits sont utilisés au niveau des batteries. C'est une pièce qui est régulièrement changée sur les véhicules, quel que soit le pays* », explique Sandrine Carpentier. L'entreprise n'a que très peu de concurrents en France. Pour les flux de batteries automobiles, le seul au monde est britannique. « *Nous sommes vraiment sur une activité de niche !* »

DE NOUVEAUX MARCHÉS

Quid de l'avenir, sur fond de coup de frein aux véhicules thermiques au profit des électriques ? « *Il y aura forcément une conséquence sur notre activité* », confie Sandrine

Carpentier. L'entreprise prépare donc sa diversification. Courant 2025, elle se dotera d'un équipement de brasage pour aluminium. Un investissement d'un demi-million d'€ au total, dont 300 K€ pour l'acquisition de la machine. Le reste de l'enveloppe servira à soutenir la R&D. Avec ce nouvel équipement, STTS sera en mesure de s'adresser au marché de l'électroménager. Un premier client basé outre-Rhin d'ores et déjà fait part de son intérêt, indique la directrice commerciale. L'entreprise entend prospecter de nouveaux territoires, dont l'Australie et l'Amérique du Nord. De quoi nourrir ses ambitions d'une nouvelle croissance à deux chiffres pour cette année ■ **Julie Kiavué**

STTS RÉALISE 60% DE SES 4,3 M€ DE VENTES À L'ÉTRANGER



LOÏCKA DUFOUR

RESPONSABLE DE L'AGENCE INTERNATIONALE BANQUE POPULAIRE DU NORD

SONIA THÉRY

EXPERT INTERNATIONAL BANQUE POPULAIRE DU NORD

CROISSANCE À L'INTERNATIONAL : LES PRÉCAUTIONS ESSENTIELLES POUR UN EXPORT RÉUSSI

Ces dernières années, des événements inédits ont bouleversé le monde. La pandémie de covid-19, les tensions géopolitiques, la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine, et l'inflation croissante suivie d'une hausse brutale des taux d'intérêt ont profondément ébranlé l'économie mondiale. En 2024, alors que la moitié de la planète a connu des élections, le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche marquait un tournant majeur sur la scène internationale. Le dollar se renforce à nouveau, conséquence de la perspective de la mise en place du programme expansionniste du nouveau président américain, entraînant des divergences de politiques monétaires entre la FED et la BCE.

Dans ce climat économique instable, les entreprises doivent s'adapter et explorer de nouveaux relais de croissance. L'export se présente clairement comme un levier de différenciation. Mais avant de se lancer à l'international, il est important de réaliser un diagnostic interne ; de s'assurer que ses produits respectent les normes locales ; mais aussi que l'entreprise dispose des ressources financières, humaines et logistiques nécessaires. On estime à environ 27 % les PME qui exportent régulièrement, un chiffre qui monte à 54 % dans l'industrie.

Les entreprises de notre région transfrontalière sont particulièrement concernées par l'export.

Si ce dernier demeure un accélérateur de croissance incontestable, les entreprises doivent plus que jamais redoubler de vigilance quant à la sécurisation de leurs transactions à l'international. Elles peuvent pour cela s'appuyer sur l'expertise de leur banque.

Sachez anticiper et solliciter vos partenaires

Avec deux focales à privilégier : pour les transactions réalisées en devises, il sera important de mettre en place des couvertures de change afin de protéger les marges commerciales face à la volatilité des devises, d'autant plus que cette solution ne consomme pas de trésorerie à la mise en place. Pour la sécurisation de la transaction elle-même, le crédit documentaire est un moyen de paiement et de garantie tant pour le vendeur que pour l'acheteur. Il permet l'obtention de conditions de paiement avantageuses. Il peut aussi être un outil de financement. Outre les banques généralistes, des organismes

publics tels que BPI et COFACE jouent un rôle clé de soutien des entreprises à l'international. Ils proposent des produits comme l'assurance prospection et collaborent avec les banques pour sécuriser les cautions export et les crédits documentaires import, renforçant ainsi la capacité des entreprises à naviguer dans cet environnement complexe.

L'export est souvent envisagé sous le seul angle commercial, au détriment de la vision organisationnelle et sécuritaire. De réelles solutions de sécurisation existent. Elles sont faciles à mettre en œuvre. Alors surtout, sachez anticiper et solliciter vos partenaires ■

"DANS CE CLIMAT ÉCONOMIQUE INSTABLE, L'EXPORT SE PRÉSENTE CLAIREMENT COMME UN LEVIER DE DIFFÉRENCIATION"



BENJAMIN MOUROT

AVOCAT ASSOCIÉ BIGNON LEBRAY, SPÉCIALISTE DU DROIT DU NUMÉRIQUE ET DES COMMUNICATIONS

DÉPLOIEMENT DE L'IA : OUI MAIS AVEC MÉTHODE, ET APRÈS ANALYSE DU ROI !

Quel DSI n'a pas entendu, en 2024, son dirigeant l'interroger en ces termes : « *Il faut qu'on fasse de l'IA, qu'est-ce qu'on fait en IA ?* » Après les voitures autonomes, les NFT et le métavers, l'année 2025 sera l'année du déploiement généralisé de l'IA au sein des ETI et des PME. Gartner ne s'y trompe pas et plaçait en juin 2024 l'IA générative au second stade de maturité – le Sommet des attentes surdimensionnées (« Peak of Inflated Expectations ») – avant son passage au stade suivant – le Creux des désillusions (« Trough of Disillusionment »). Tel sera l'enjeu en 2025 : réussir son déploiement de l'IA.

Dans ce contexte, il est opportun de rappeler quelques principes élémentaires des projets informatiques – car oui, le déploiement de l'IA est un projet informatique et doit être conduit en tant que tel. Rappelons tout d'abord que statistiquement, seuls 35% des projets informatiques en entreprise aboutissent dans le calendrier et le budget initialement fixés. Quant aux 65% restants, pour une grosse moitié

d'entre eux, la société se trouvera face à un écart de calendrier ou de budget, et pour l'autre moitié ils seront purement et simplement abandonnés. Alors méfiance, dans ce contexte de *hype* de l'IA, lorsque s'approcheront de prétendus coachs et spécialistes de l'IA... qui ont été tour à tour spécialistes du RGPD, du métavers, et plus récemment de la conformité à NIS2. Le déploiement de l'IA dans une entreprise doit rester ce qu'il est : un projet informatique à placer entre les mains de professionnels qui maîtrisent les méthodologies projet, et particulièrement la conduite du changement. Par ailleurs, comme tout projet informatique, le lancement ne pourra être



“FAIRE DE L'IA POUR FAIRE DE L'IA NE RAPPORTERA RIEN, ET COÛTERA AU CONTRAIRE TRÈS CHER, TANT FINANCIÈREMENT POUR L'ENTREPRISE QUE POUR LA PLANÈTE”

réalisé sans étude préalable de retour sur investissement. Faire de l'IA pour faire de l'IA ne rapportera rien, et coûtera au contraire très cher, tant financièrement pour l'entreprise, que pour la planète. Rappelons à ce titre que le traitement des requêtes sur les moteurs d'IA est extrêmement gourmand en énergie. Microsoft a récem-

ment annoncé son intention de relancer la production au sein de la tristement célèbre centrale nucléaire américaine de Three Mile Island, notamment pour répondre à ses besoins d'électricité au sein de ses datacenters d'IA. Les utilisateurs devront en être informés.

Dans ce contexte, on ne peut que conseiller de s'interroger sur l'opportunité du déploiement d'une solution d'IA acquise « sur étagère », sans détection préalable des besoins de l'entreprise, ni formation approfondie des utilisateurs ■

BRUNO PLATEL

AVOCAT ASSOCIÉ CAPSTAN AVOCATS

LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE ET PROPOSITION DE RECLASSEMENT : IL FAUT ÊTRE PRÉCIS !

La mise en œuvre d'un licenciement économique est complexe et suppose notamment pour l'entreprise de respecter l'obligation préalable de reclassement en recherchant toutes les possibilités de reclassement, tant au sein de l'entreprise que du groupe auquel elle appartient.

La réglementation a évolué en permettant à l'employeur, soit de transmettre au salarié une offre de reclassement individualisée, soit en envoyant une liste des emplois disponibles, ce qui est le plus souvent privilégié, notamment lorsque plusieurs licenciements pour motif économique sont envisagés. Quelle que soit l'option retenue par l'employeur, celui-ci doit faire preuve d'une rigueur absolue dans la description des offres de reclassement disponibles, qui doit comporter le nom de l'employeur, l'intitulé du poste et son descriptif, la nature du contrat de travail, le lieu de travail, la classification et la rémunération.

En pratique, la formalisation de l'offre de reclassement ne comporte pas tou-

jours l'ensemble de ces mentions. Dans cette hypothèse, la question se pose de savoir si le non-respect de ce formalisme est susceptible de justifier l'octroi de dommages et intérêts si le salarié justifie du préjudice qu'il a subi de ce fait ou si le licenciement économique qui a été notifié est potentiellement ou même automatiquement considéré comme sans cause réelle et sérieuse. La Cour de Cassation a été amenée à trancher cette question récemment dans une affaire où la salariée avait été destinataire d'une offre de reclassement qui mentionnait bien le poste proposé, le lieu de travail et le montant de sa rémunération, mais pas la mention du nom de l'employeur et la classification.



“SI LA DESCRIPTION DES OFFRES DE RECLASSEMENT N'EST PAS D'UNE RIGUEUR ABSOLUE, LE LICENCIEMENT PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME SANS CAUSE RÉELLE ET SÉRIEUSE.”

Alors que l'employeur soutenait que cette omission partielle n'avait emporté aucun préjudice, notamment en raison de l'absence d'interrogation de la salariée sur ces éléments manquants, la Cour de Cassation vient de considérer que cette imprécision rend le licenciement sans cause réelle et sérieuse. Cette solution conduit donc dans cette

hypothèse à la condamnation automatique de l'entreprise à des dommages et intérêts dont le juge estime le quantum en respectant le plancher et le plafond d'indemnisation du salarié encadré par le barème Macron. En pratique, le chef d'entreprise doit donc faire preuve de rigueur et de précision dans la description de l'offre de reclassement en respectant les 6 mentions issues de l'article D1233-2-1 du code du travail ■

CÉDRIC POZNIAK

CONSULTANT ASSOCIÉ QUINTESSENS ET COACH PROFESSIONNEL

DES OUTILS INNOVANTS POUR TRANSFORMER VOS ENTREPRISES !

Nos environnements sont de plus en plus complexes et imprévisibles, et les entreprises et organisation doivent s'y adapter. Le coaching d'organisation émerge comme un levier d'action incontournable et efficace. Cette méthode innovante permet aux entreprises, structures ou organisations de se réinventer à partir de qui elles sont, des buts à atteindre et en rendant acteurs les différents membres de celles-ci.

Mais quelles sont les approches et les outils qui peuvent réellement transformer une organisation tout en accompagnant ses dirigeants dans leur quête de performance et de sens ?

L'une des approches les plus inspirantes est celle de la spirale dynamique, théorisée par Clare W. Graves et popularisée par Don Beck et Christopher Cowan. Cet outil permet de comprendre les différents niveaux de conscience qui structurent une organisation et ses acteurs. Elle aide à orienter les évolutions organisationnelles vers des solutions adaptées aux besoins réels de l'entreprise. Elle illustre différentes phases d'évolution des orga-

nisations par des couleurs. Prenons l'exemple d'une entreprise confrontée à des tensions internes liées à une réorganisation majeure. En utilisant la spirale dynamique, il est possible de détecter si les tensions proviennent d'une volonté d'un mode de fonctionnement descendant centré sur la hiérarchie (« bleu ») qui s'opposerait à une volonté d'autres collaborateurs d'un mode plus collaboratif où la décision serait partagée (« orange » ou « vert »). Cette cartographie permet alors de concevoir des actions ciblées pour aligner les aspirations des équipes et de la direction. Pourquoi ces approches sont-elles essentielles aujourd'hui ? Le coaching d'organisation ne se limite pas à résoudre des problèmes ponctuels ou à optimiser des processus.



"LE COACHING D'ORGANISATION AIDE LES DIRIGEANTS À REPENSER LA CULTURE DE LEUR ENTREPRISE POUR QU'ELLE DEVIENNE PLUS ADAPTATIVE ET RÉSILIENTE"

Il s'agit d'aider les dirigeants à repenser la culture de leur entreprise pour qu'elle devienne plus adaptative et résiliente. Ces outils offrent un cadre pour comprendre les dynamiques humaines, tandis que des méthodes de co-construction permettent aux collaborateurs d'identifier les actions

à réaliser, de se les approprier et de les mettre en œuvre. Ils deviennent acteurs du projet.

Le coaching d'organisation ne se contente pas de suivre les tendances, il les anticipe.

Il représente une opportunité unique de conjuguer performance économique et bien-être organisationnel. Il impulse un changement durable et structurant, tout en s'assurant que l'entreprise reste alignée avec ses valeurs et ses ambitions.

Et vous, êtes-vous prêts à explorer ces outils pour réinventer votre organisation ? ■

WILFRID POLAERT

AVOCAT ASSOCIÉ DE KPMG AVOCATS

VERS UNE APPLICATION PLUS RESTRICTIVE DU STATUT DE CADRE DIRIGEANT

La Haute Juridiction a récemment durci les conditions d'application du statut de cadre dirigeant, facilitant ainsi sa contestation. Selon l'article L3111-2 du Code du travail, trois critères cumulatifs définissent ce statut : une rémunération élevée, une grande autonomie et des responsabilités importantes.

Les cadres dirigeants jouissent d'une grande liberté au travail, d'un titre prestigieux, d'un salaire conséquent et de droits aux congés. Cependant, ils sont exclus des règles sur la durée du travail et les jours fériés, ce qui constitue une contrainte non négligeable. La jurisprudence est venue ajouter une conséquence essentielle à ces critères légaux qui est la participation à la direction de l'entreprise. Cette participation est désormais appréciée de manière plus stricte. Dans deux arrêts du 14 novembre 2024 (P 23-16.188 et 23-20.793), la Haute Juridiction exclut l'application du statut de cadre dirigeant en l'absence de preuve concrète de participation effec-

tive de salariés à la direction, malgré une grande autonomie de décision et d'initiative, même en cas de délégation de pouvoirs.

La Cour de cassation est allée plus loin en considérant qu'un directeur financier ne peut être cadre dirigeant, même si les conditions sont remplies, lorsqu'une convention de forfait en jours a été signée, même si celle-ci est « illicite ou privée d'effet » (Cass Soc 20/11/2024, P 23-17.881). Il en est de même pour la convention de forfait en heures.

Enfin, la Cour de cassation a précisé que la prescription applicable à la contestation de ce statut est celle



"LA CONTESTATION DU STATUT DE CADRE DIRIGEANT REPRÉSENTE UN RISQUE FINANCIER IMPORTANT POUR LES ENTREPRISES"

des rappels de salaire (3 ans - article L3245-1 du Code du travail) et non celle des actions en exécution du contrat de travail (2 ans - article L1471-1 du Code du travail). Cette prescription court à la date de rupture du contrat de travail et non à la date de signature du document prévoyant ce statut (Cass Soc 4/12/2024, P 23-12.436) L'objectif de la Haute Juridiction est

d'éviter les abus et de restreindre l'application de ce statut à un très petit nombre de salariés. Or la contestation du statut de cadre dirigeant représente un risque financier important pour les entreprises, notamment en cas de réclamation liée à un travail dissimulé ou à des heures supplémentaires impayées. Les employeurs doivent donc appliquer ce statut avec parcimonie et prudence ■



TABLES ROMAINES

Habitudes alimentaires, traditions et pratiques culinaires... « Ils sont food ces Romains ! ». Découvrez comment la conquête romaine a transformé et fait évoluer les mets à la table des Gaulois et des Romains. Plus de 200 objets originaux réunis à travers un parcours ludique établi au Forum antique de Bavay.

Jusqu'en décembre 2025
8€ / 6€
Billetterie sur forumantique.fr
03 59 73 15 50



DESSIN NARRATIF

Cette année, le Printemps du Dessin célèbre la diversité du dessin contemporain dans tout le pays avec des expositions, ateliers et rencontres dans des lieux variés. Sur le thème du langage et de l'écriture, l'événement explore le dessin comme forme d'expression narrative et universelle. Soutenue par le Ministère de la Culture, l'initiative permet de rapprocher les artistes et le public dans une immersion créative. Le dessin, accessible et direct, devient un vecteur de dialogue et de réflexion. Dans la région, rendez-vous au château de Villers-Cotterêts (Aisne), au musée Sandelin à Saint-Omer, au sein de la Cathédrale d'Amiens ou encore au Colysée à Lambersart.

Du 20 mars au 21 juin
Info sur printempsdudessin.com



© Mélanie Esler

JAZZ MULTI-FACETTES

Une programmation très éclectique autour du jazz. Du 19 au 23 février, le Winter Jazz Festival du Touquet explore toutes les facettes du genre (bebop, manouche, soul, funk, slam, solistes...). L'événement permettra d'assister à des performances d'instrumentistes reconnus (Richard Galliano, Nicolas Folmer, Sanseverino, Youn Sun Nah, le Belmondo Quartet), de jeunes talents (Saë, Père&fils, Antoine Sugita, ...), mais aussi d'artistes reconnus et populaires (Melody Gardot, Ibrahim Maalouf, Michel Jonasz, Murray Head, Yuri Buenaventura, Lisa Ekdahl...).

Festival Winter Jazz
Du 19 au 23 février
Palais des Congrès du Touquet-Paris-Plage
Infos sur jazzautouquet.com



HORS SAISONS

Vivaldi reste un compositeur à redécouvrir. On connaît Les Quatre Saisons, assaisonnées à toutes les sauces, mais son œuvre immense renferme encore quelques pièces inédites que l'ensemble baroque Café Zimmermann prend plaisir à dénicher. Au côté du contre-ténor Paul-Antoine Bénos-Djian, les 11 musiciens présenteront le 4 février au Bateau Feu de Dunkerque une interprétation enflammée.

4 février à 20h
16€
www.lebateaufeu.com



© Simon Gosselin

CONDAMNÉE

Avec « Léviathan », la metteuse en scène Lorraine de Sagazan met la justice sur le banc des accusés. Dans cette création pour le Festival d'Avignon, l'artiste, au côté du dramaturge Guillaume Poix, cherche à comprendre les liens entre le système juridique et les inégalités au sein de notre société. À travers la figure biblique du Léviathan, le spectacle confronte à la violence et à sa régulation par le droit, en posant cette question : qui est le monstre ? Rendez-vous au Théâtre du Nord jusqu'au 6 février.

Grande salle du Théâtre du Nord à Lille
Info et billetterie sur
www.theatredunord.fr



©Dir Comm

FRANCK DION AU TRIPOSTAL

Jusqu'au 2 mars, Le Tripostal présente Animalis Machina, Cococh Industry, une exposition immersive signée Franck Dion. Ce parcours dans une usine futuriste interroge la frontière entre l'animal et la machine, à travers une production alimentaire dystopique où l'intelligence artificielle sert le bien-être animal. A coups de vidéo mapping, bas-reliefs animés et bande sonore originale, l'exposition propose une réflexion sur notre rapport aux animaux domestiques et aux systèmes industriels. Le tout inspiré des dystopies littéraires et cinématographiques.

Du mercredi au dimanche de 14h à 18h

5€/3,5€

animalismachina.com

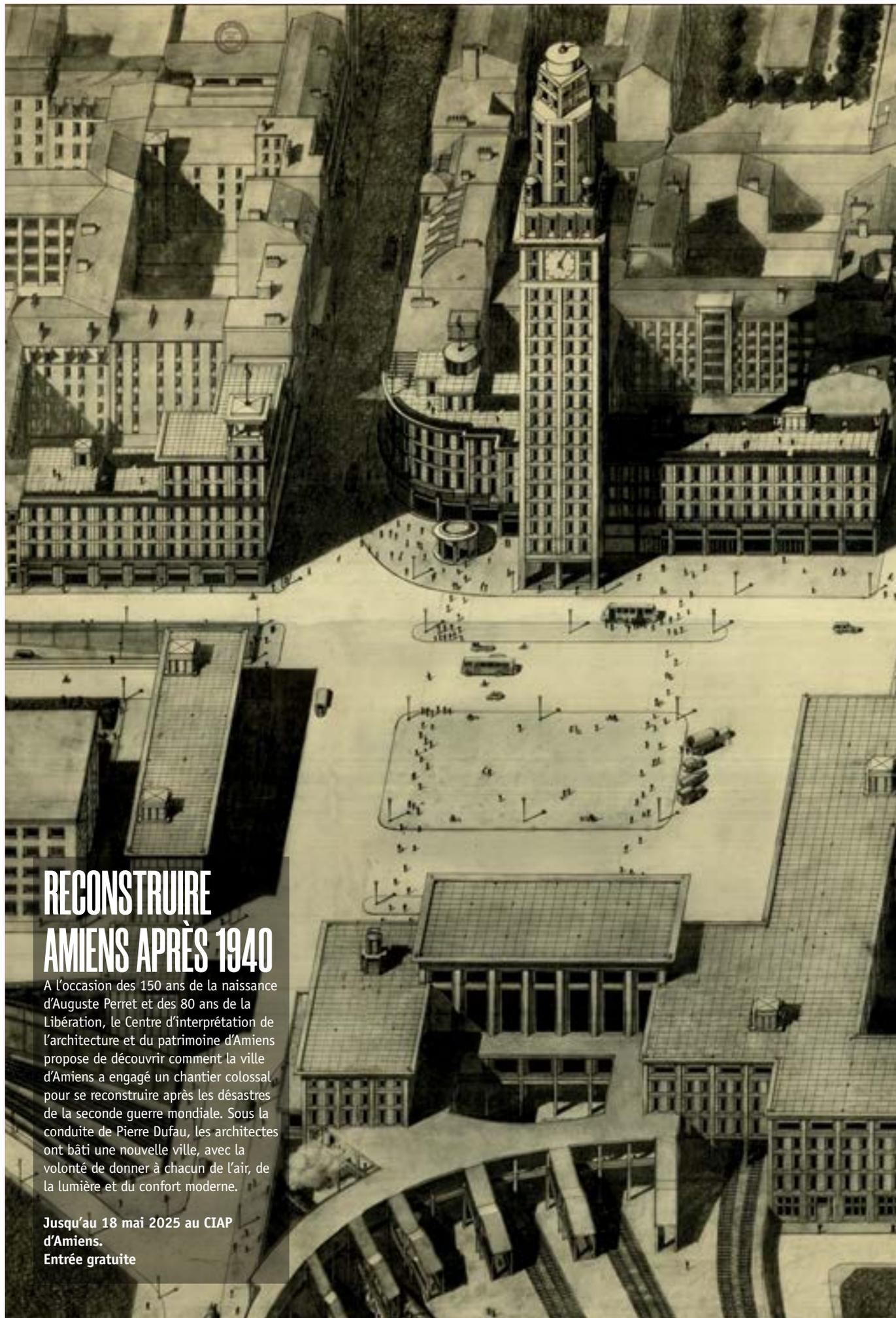
CHARBON EN BOUT DE MINE

Après la littérature et le cinéma, les mines de charbon deviennent, à partir des années 80, une source d'inspiration pour de nombreux artistes français et étrangers de bande dessinée. A l'occasion de ses 40 ans, le Centre Historique Minier coproduit avec la CALL « La mine et le crayon, le charbon en bande dessinée ». Une exposition d'albums à feuilleter à la Maison syndicale de Lens, pour découvrir ces histoires des mines et des mineurs de charbon.

Jusqu'au 22 février à la Maison syndicale de Lens

Visites libres les mercredi 10h/12h et 14h/18h, les vendredi et samedi 14h/18h

Info sur www.chm-lewarde.com



RECONSTRUIRE AMIENS APRÈS 1940

A l'occasion des 150 ans de la naissance d'Auguste Perret et des 80 ans de la Libération, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine d'Amiens propose de découvrir comment la ville d'Amiens a engagé un chantier colossal pour se reconstruire après les désastres de la seconde guerre mondiale. Sous la conduite de Pierre Dufau, les architectes ont bâti une nouvelle ville, avec la volonté de donner à chacun de l'air, de la lumière et du confort moderne.

Jusqu'au 18 mai 2025 au CIAP
d'Amiens.
Entrée gratuite

Potion Magic

Agence Événementielle

Potion Magic et l'Intelligence Artificielle : L'avenir de l'événementiel est déjà là !



Toujours à la pointe de l'innovation, Potion Magic est fière d'annoncer le lancement de son département **Intelligence Artificielle**.

Grâce à cette **technologie de pointe**, nous redéfinissons **les standards de l'événementiel** en alliant **créativité, technologie et personnalisation**.

Pour chacun des projets nous **saurons vous projeter sur vos futurs événements** en optimisant chacun des postes : concept, scénographie, vidéo, plans d'implantation, animations...et RSE !

Au sein de l'agence une équipe dédiée collaborera avec vous pour construire votre événement personnalisé.



Contact : jeanfrancois.vidrequin@potion-magic.com



RECHERCHER L'EXCELLENCE POUR L'AVENIR DE CE QUE VOUS AVEZ CONSTRUIT

AVEC DES OFFRES ET UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUES ET SUR MESURE,
DES EXPERTISES EN PROXIMITÉ ET UN CONSEIL GLOBAL,
LES ÉQUIPES DÉDIÉES DE LA BANQUE DU DIRIGEANT & GESTION DE FORTUNE
SONT À VOS CÔTÉS DANS CHAQUE ÉTAPE DE VOS PROJETS POUR VOTRE
PATRIMOINE PROFESSIONNEL OU PRIVÉ.

BANQUE DU DIRIGEANT & GESTION DE FORTUNE

by  NORD DE FRANCE
ENTREPRISES



Suivez-nous sur LinkedIn :

Banque du Dirigeant et Gestion de Fortune
by Crédit Agricole Nord de France